



Driss Lachguar : *L'USFP n'a eu de cesse de multiplier initiatives et propositions pour des réformes politiques et électorales favorisant la représentativité de nos ressortissants à l'étranger à la Chambre des représentants*

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9212

Du Samedi 9 au Lundi 11 Janvier 2021

Une université pour chaque province, belle initiative a priori

Une bonne fac, c'est cependant une infrastructure adaptée et des enseignants qualifiés



Lire page 4

77^{ème} anniversaire de la présentation du Manifeste de l'indépendance

Une étape charnière dans la lutte pour l'indépendance et la liberté



Commémoration du 29^{ème} anniversaire de la disparition de Abderrahim Bouabid

Page 2

Victoire ittihadie



L'USFP vient de récupérer le siège qui lui avait été indûment subtilisé lors des législatives d'octobre 2016. Le jeune cadre ittihadie Hamid Nougho a eu le mérite de remporter haut la main les élections législatives partielles qui ont eu lieu à Errachidia le 7 janvier 2021.

Effondrement d'une maison et du toit d'un four traditionnel à Casablanca

Bilan : Un mort et quatre blessés



Page 4

77^{ème} anniversaire de la présentation du Manifeste de l'indépendance

Une étape charnière dans la lutte pour l'indépendance et la liberté

Commémoration du 29^{ème} anniversaire de la disparition de Abderrahim Bouabid

Actualité



11 janvier 1991 : Théâtre Mohammed V à Rabat. Une voix fluette mais ferme monte crescendo de la tribune lors de la commémoration de la présentation du Manifeste de l'Indépendance. C'était Abderrahim Bouabid dans ce qui fut son chant de cygne et sa dernière apparition publique.

Le tribun dont nous avons commémoré ce vendredi le 29^{ème} anniversaire de la disparition, plonge dans l'histoire et rappelle que le 11 janvier n'est pas apparu ex nihilo, mais suite aux combats du peuple marocain dans les montagnes. C'est lorsque la poudre s'est tue que les nationalistes reprirent le témoin. Mais l'Indépendance est-elle libération? Le vieux routier rappelle ce chantier inachevé qu'est la démocratisation. Oui, le 11 janvier n'est pas une commémoration, mais un rappel. Puis, pour la chute, le contexte international aidant, il fustige le Nouvel ordre international qui cache les véritables desseins des Américains : le pétrole et la mise sous botte de la région. L'homme, disait-on, était fatigué. Mais, il a surpris l'assistance qui s'est levée pour l'acclamer, par sa ferveur, sa lucidité et son courage. Un des plus brillants politiques que le Maroc moderne ait connus, Abderrahim Bouabid était aussi l'un des rares à égréner la panoplie des légitimités : le nationalisme, la modernité, le combat pour le Sahara, sa sensibilité pour le monde rural.

Lors de l'ouverture du Parlement en octobre 1991, Hassan II lui a rendu hommage et souhaité prompt rétablissement. C'était le geste compromettant de la réconciliation. Mais les rapports étaient orageux entre les deux hommes. Une bonne part de l'histoire politique du Maroc moderne est faite de rapports ambivalents entre ces deux êtres

d'exception que furent Hassan II et Abderrahim. Rapports faits de complexités, d'estime, mais aussi de zones d'ombre et de non-dits. Jean Daniel comparait Bouabid à ces hommes qui, sans être dans le pouvoir, influent sur son cours, à l'image de Pierre Mendès France, parce qu'ils incarnent une conscience.

Les premiers contacts entre les deux hommes remontent à l'époque où ce dernier était Prince Héritier. M'hamed Boucetta rapporte qu'en 1949, date à laquelle Abderrahim Bouabid a été nommé directeur de publication de l'hebdomadaire Attahrik, Hassan II lui a dit : «J'attends toujours avec impatience la parution de l'hebdomadaire pour lire l'édition de Bouabid».

En 1956 et en 1958, il a occupé le portefeuille de ministre de l'Économie dans les gouvernements Bekkay et Abdellah Ibrahim. En 1960, le Prince Héritier lui proposa, suite à la démission du gouvernement Abdellah Ibrahim, d'occuper le poste de ministre des Affaires étrangères dans le nouveau gouvernement. «Bouabid a refusé, et a dit à Hassan II qu'il était membre d'un parti politique, et ne pouvait donc pas agir pour lui-même».

En 1963, des cadres de l'UNFP, dont Bouabid faisait partie des instances dirigeantes, sont arrêtés. En 1965, le Roi défunt convoque une délégation de ce parti à Ifrane.

«Lors de cette rencontre, Abderrahim n'a pas demandé la libération des militants UNFPistes. Trois jours après la rencontre, un envoyé du Roi vient à sa rencontre pour l'informer que les prisonniers seront graciés, et qu'il devra être aux côtés d'un représentant de Hassan II pour les accueillir à leur sortie de prison. Abderrahim a demandé: «Qui est cet envoyé?». Slaoui lui a répondu:

«Le général Outfi». Abderrahim Bouabid a refusé, et a dépêché quelqu'un pour le remplacer».

Durant cette rencontre, le Roi lui a aussi proposé la création d'un gouvernement intégrant les partis issus du Mouvement national. Bouabid a décliné.

En 1981, Abderrahim Bouabid est arrêté, suite à sa critique de l'acceptation par Hassan II d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara. Il sera relâché en 1982. Il n'en était pas à sa première incarcération.

Cet homme qui a intégré l'ancêtre du Parti de l'Istiqlal à 16 ans. Mohamed El Yazidi, adjoint du premier secrétaire général de l'Istiqlal Ahmed Balafrej, l'enrôlera à Ettaiifa, l'une des premières cellules nationalistes de résistance, en 1943. En 1944, il sera le plus jeune signataire du Manifeste de l'Indépendance.

Sous le Protectorat, il connaîtra la prison à deux reprises. La première fois, pour avoir organisé des manifestations à Salé, en 1944. Après sa libération, il sera accueilli par Eirik Labonne, le résident général du Protectorat français au Maroc. Abdelouahed Radi raconte que Labonne a dit à Bouabid: «Nous allons essayer de mettre en place une nouvelle politique au Maroc, et je veux que vous me disiez ce que vous voulez faire, maintenant que vous êtes sorti de prison».

Abderrahim Bouabid lui a répondu: «Je veux poursuivre mes études. Je veux donc un passeport. C'est ma seule requête». Parti en France, Abderrahim Bouabid a travaillé pour élargir les bases du Parti de l'Istiqlal, et a convaincu les étudiants marocains de rejoindre le mouvement. En 1952, il sera incarcéré pour avoir initié une grève générale, en protestation contre l'assassinat du syndicaliste tunisien Farhat Hached. Il comparai-

tra aussi devant le tribunal militaire

En 1954, Abderrahim Bouabid est nommé porte-parole de l'Istiqlal, et partira en France pour négocier la décolonisation du Maroc, lors de la rencontre d'Aix-les-Bains. M'hamed Boucetta, qui l'a accompagné, se souvient: «Quand on est partis chez le président français Edgar Faure, Bouabid a tellement insisté sur le retour de Mohammed V que Faure nous a dit: «Je ne vous croyais pas idolâtres».

Lors des rencontres de la Celle-Saint-Cloud, qui ont eu lieu en novembre 1956, Abderrahim Bouabid négociera pour modifier les modalités de l'accord signé avec la France. Mohamed Elyazghi explique que «Mohammed V a demandé à Bouabid d'aller à la Celle-Saint-Cloud pour assister aux rencontres et discuter de l'accord préparé par Christian Pineau. Il a suggéré des modifications profondes, qui ont ouvert la voie à l'Indépendance».

Homme de bon sens et de sagesse, défenseur du pluralisme et de la démocratie, résistant de la première heure et volontaire de la glorieuse Marche Verte pour la libération du Sahara, avocat de l'Indépendance authentique, de la justice et militant pour une meilleure répartition des richesses nationales.

Tel était l'itinéraire de Feu Abderrahim Bouabid, une vie entière mise au service du Maroc jusqu'à sa mort, le 8 janvier 1992, à l'issue d'une longue maladie. Une journée mémorable dans l'Histoire du Maroc au cours de laquelle des dizaines de milliers de Marocains, toutes tendances politiques confondues, avaient tenu à lui faire leurs adieux historiques et à témoigner de la considération qu'ils avaient pour cet homme d'Etat demeuré fidèle à ses principes jusqu'au bout.

Driss Lachguar : L'USFP n'a eu de cesse de multiplier initiatives et propositions pour des réformes politiques et électorales favorisant la représentativité de nos ressortissants à l'étranger à la Chambre des représentants



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a affirmé que le parti avait présenté un certain nombre d'initiatives et de propositions de réformes politiques et électorales, afin de prendre en compte la représentation de la communauté marocaine à l'étranger à la Chambre des représentants, et d'exercer son droit constitutionnel.

Cette affirmation a été faite par le dirigeant itihadi qui était accompagné

des membres du Bureau politique, Fatiha Saldas et Abdelmaksoud Rachdi, lors d'une rencontre tenue jeudi 8 janvier au siège central du parti avec les représentants de la coordination des partis politiques marocains à l'étranger.

La réunion a été l'occasion de débattre des préoccupations des représentants de la coordination, notamment concernant la garantie de la participation politique et institutionnelle des Marocains du monde entier,

la mise en œuvre des dispositions de la Constitution ayant trait à ce sujet, afin de leur permettre de faire entendre leur voix, de défendre leurs droits et de contribuer à défendre les intérêts de la patrie. Les participants à cette rencontre se sont mis d'accord sur la nécessité de garantir le droit des MRE d'être représentés et de prendre part à la vie politique nationale et au processus démocratique de notre pays.

Il convient de préciser que l'USFP

a toujours défendu le droit des MRE à bénéficier d'une citoyenneté pleine et entière en vue de leur permettre d'être représentés au Parlement.

En effet, lors d'une journée d'étude organisée en août 2015 à Rabat à l'initiative du Groupe parlementaire socialiste, Driss Lachguar avait critiqué l'Exécutif pour avoir démontré son incapacité et son incompetence à mettre en œuvre les dispositions de la nouvelle Constitu-

tion et notamment celles relatives aux droits des MRE.

L'USFP a, par ailleurs, appelé les autorités publiques, dans son mémorandum sur la réforme du système électoral, dont le texte intégral a été publié à Libération en juillet 2020, à l'adoption des mécanismes simplifiés pour permettre aux Marocains du monde de prendre part aux opérations électorales.

H. T

Le ministère de la Justice interagit positivement avec une proposition de loi portant amendement de l'article 15 du Code de la famille

La proposition de loi a été présentée par le Groupe socialiste à la Chambre des conseillers

Le ministère de la Justice a interagi positivement avec une proposition de loi présentée par le Groupe socialiste à la Chambre des conseillers visant à amender l'article 15 du Code de la famille.

L'article 15 du Code de la famille stipule que "les Marocains, ayant contracté mariage conformément à la législation locale du pays de résidence, doivent déposer une copie de l'acte de mariage, dans un délai de trois mois courant à compter de la date de sa conclusion, aux services consulaires marocains du lieu d'établissement de l'acte".

Le ministre de la Justice a accueilli favorablement la proposition de loi approuvée à l'unanimité lors d'une réunion mercredi de la Commission de justice, de législation et des droits de l'Homme à la Chambre des

conseillers, a indiqué le ministère dans un communiqué jeudi.

Intervenant lors de la discussion de cette proposition, Mohamed Benabdalkader a rappelé les dispositions de l'article 16 de la Constitution, stipulant que le Royaume du Maroc œuvre à la protection des droits et intérêts légitimes des citoyennes et citoyens marocains résidant à l'étranger, dans le respect du droit international et des lois en vigueur dans les pays d'accueil.

Le responsable gouvernemental a exprimé la détermination du ministère à mettre en œuvre ces dispositions constitutionnelles, affirmant son engagement pour l'harmonisation de tous les textes juridiques avec les exigences de la Constitution en coordination avec l'institution législative.

En outre, le ministre n'a pas man-

qué de mettre en exergue l'intérêt particulier qu'accorde S.M le Roi Mohammed VI aux Marocains résidant à l'étranger, rappelant les directives Royales adressées au gouvernement pour apporter le soutien et l'assistance nécessaires à la diaspora marocaine, notamment en matière de simplification des procédures et de rapprochement des services administratifs dans les pays d'accueil.

C'est dans ce sens que le ministère de la Justice a répondu favorablement à cette proposition de loi, a affirmé Mohamed Benabdalkader, notant qu'elle s'inscrit dans la même stratégie du ministère tendant à régler les différents problèmes rencontrés par les MRE, notamment pour l'établissement d'un contrat de mariage conformément aux lois de leurs pays d'accueil.

Le ministre a relevé le maintien de la disposition stipulant que les Marocains ayant contracté mariage conformément à la législation locale du pays de résidence, doivent déposer une copie de l'acte de mariage, dans un délai de trois mois courant à compter de la date de sa conclusion, aux services consulaires marocains du lieu d'établissement de l'acte. S'y ajoutera la possibilité de déposer une copie de l'acte de mariage aux services consulaires marocains du lieu de résidence du demandeur d'enregistrement.

Le Groupe socialiste a affirmé dans la note de présentation de la proposition de loi que cet amendement vise à harmoniser la loi avec les dispositions constitutionnelles relatives aux citoyens marocains résidant à l'étranger, conclut le communiqué.

Décès d'Ahmed Nejmi

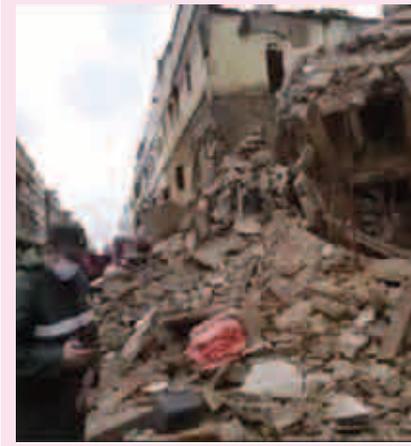
Les condoléances du Bureau politique



Suite au décès du professeur retraité et ancien joueur d'Itihad Ben Ahmed, Ahmed Nejmi, le Bureau politique, au nom de l'ensemble des Itihadi(e)s, présente ses condoléances les plus attristées à son frère Hassan Nejmi, membre du Bureau politique, à son épouse Mme Latifa El Mekri, ainsi qu'à la famille du regretté.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



Effondrement d'une maison et du toit d'un four traditionnel à Casablanca

Bilan : Un mort et quatre blessés

Une maison menaçant ruine, occupée illégalement selon les données préliminaires par des individus après l'évacuation de ses habitants, s'est effondrée vendredi matin à Derb Moulay Chrif à Hay Mohammadi suite aux précipitations qu'a connues la ville de Casablanca, apprend-on auprès des autorités locales de la préfecture d'arrondissements de Ain Sebaâ-Hay Mohammadi.

Aussitôt alertés de l'incident, les autorités locales et sécuritaires et les éléments de la protection civile sont intervenus pour sécuriser les bâtiments avoisinants et entamer les recherches, ajoute-t-on de même source, précisant que deux personnes ont été secourues et transférées à l'hôpital provincial Mohammed V pour recevoir les soins nécessaires.

Les recherches se poursuivent pour trouver d'éventuelles au-

tres personnes sur les lieux de l'incident, conclut-on.

Par ailleurs, une personne a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées, à différents degrés, suite à l'effondrement du toit d'un four traditionnel, jeudi soir, dans la rue de Safi, à l'ancienne médina de Casablanca, du fait des fortes pluies abattues sur la ville, indique-t-on auprès des autorités locales de la préfecture d'arrondissements de Casablanca-Anfa.

Les autorités locales et de sûreté ainsi que les éléments de la protection civile avaient intervenu pour sécuriser les bâtiments avoisinants et entamer les opérations de secours, alors que les blessés ont été transférés au CHU Ibn Rochd pour recevoir les soins nécessaires, où l'un d'eux a rendu l'âme en route vers l'hôpital.

Une université pour chaque province, belle initiative a priori

Une bonne fac, c'est cependant une infrastructure adaptée et des enseignants qualifiés

«**C**haque province aura sa propre université», c'est ce qui ressort de la dernière intervention du ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, mardi dernier à la Chambre des conseillers.

Selon lui, 40 établissements universitaires ont été construits au cours des trois dernières années. Il a également précisé que l'actuelle rentrée universitaire a été marquée par l'ouverture de deux établissements à Kénitra et El Jadida, la programmation de construction de deux établissements à Béni Mellal et Guelmim, la signature de quatre accords pour la création de quatre établissements universitaires dans les provinces de la région de Oued Noun avec un budget de 300 millions de DH et l'approbation de construction de 21 établissements entre 2021 et 2023.

A rappeler qu'en janvier 2020, Saaid Amzazi a révélé que notre pays compte un total de 145 établissements (61 établissements à accès ouvert et 84 à accès limité), répartis sur 36 préfectures et provinces.

Pourtant, cet objectif de construire de nouveaux établissements universitaires partout au Maroc n'est pas partagé par tout le monde. C'est le cas de Mohamed Kerkeb, économiste et professeur universitaire qui reste sceptique et peu convaincu quant au bien fondé de cet engagement de la part du département de l'Enseignement supérieur. « L'idée de créer de nouvelles universités est louable puisque cela permettra de garantir une répartition équitable de l'offre pédagogique à l'échelle nationale, mais cette idée n'aura aucun sens en l'absence d'enseignants qualifiés et d'in-

frastructures adaptées », nous a-t-il indiqué. Et de préciser : « En effet, il y a un manque patent au niveau des enseignants-chercheurs dont le nombre est très bas par rapport à celui des étudiants qu'ils doivent encadrer ». Selon certaines sources officielles, datant de 2017 et relatives à la période 2012/2016, le nombre de professeurs universitaires n'a augmenté que de 18%, alors que celui des étudiants a progressé de 71%. En 2017-2018, le déficit a atteint les 1.500 enseignants, soit un taux d'encadrement de 1 enseignant pour 60 étudiants. Dans certaines filières surchargées comme les sciences économiques, juridiques et sociales, on comptait un enseignant pour 183 étudiants. « Le pire, c'est qu'une grande partie de ces professeurs ne respectent pas le volume horaire réglementaire.

D'ailleurs, un rapport de la Cour des comptes sur l'évaluation de la formation initiale dispensée par les universités a indiqué qu'au niveau national, le taux d'utilisation du volume horaire global disponible (TUVVD) est en deçà de 100%, voire même de 70%. Il a également précisé que la quasi totalité des enseignants universitaires n'accomplissent pas leurs charges horaires réglementaires. Ce taux diffère d'une université à l'autre. Il se situe même en deçà de 50% dans certaines universités, telle l'université Mohammed V Agdal Rabat où il a été de 45% en 2012/2013 et de 43% en 2013/2014. Idem pour l'université Hassan II de Mohammed V en 2012-2013 où il a été de 40%, nous a expliqué notre source. Et d'ajouter : « Nos universités sont confrontées également à un autre problème de taille, à savoir le manque d'infrastructures adéquates (laboratoires, bibliothèques, accès à internet, cités universitaires...). Ces



questions sont peu abordées, mais c'est ce qui fait la différence entre les universités de qualité et les autres ».

Une situation qui a de graves conséquences, selon Mohamed Kerkeb, sur la qualité et le rôle des établissements universitaires. « Prenez l'exemple des facultés multidisciplinaires créées au cours de ces dernières années. Leur expérience demeure mitigée. Dans certaines régions, leur bilan est parfois catastrophique », nous a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Pour le ministère, c'est la culture des chiffres qui prime et non pas celle de la qualité. L'objectif est de construire le maximum d'établissements universitaires, mais à quel prix ? Celui

d'encourager la médiocratie de notre enseignement supérieur, d'altérer le niveau de nos étudiants et de délivrer des diplômes qui ne valent rien sur le marché du travail ».

En effet, le rapport de la Cour des comptes a révélé la difficulté pour les lauréats des universités publiques fraîchement diplômés de décrocher leur premier emploi. La durée d'attente est estimée entre 24 et 32 mois. Toujours selon le même rapport, plus de la moitié des licenciés sont en situation d'emploi, alors qu'une proportion non négligeable est au chômage (36 %). Cette situation est due, selon les lauréats, au manque d'offres d'emplois qualifiés. De même, les diplômés en sciences, ingénierie et santé (SIS)

ont plus de chances d'obtenir un emploi que les diplômés en droit, lettres, sciences humaines et sociales (DLSHSS), et ce indépendamment de l'université considérée.

Pour Mohamed Kerkeb, le salut de l'université marocaine réside dans l'intérêt et la considération accordés à la formation des ressources humaines. Selon lui, il ne peut y avoir d'enseignement supérieur performant sans des cadres qualifiés. Mieux, il estime que le département de l'enseignement supérieur doit plutôt accorder plus d'intérêt à la construction de cités universitaires notamment dans les régions où il y a d'anciennes universités.

Hassan Bentaleb

Les armées marocaine et américaine explorent de nouvelles opportunités de coopération

Entretien entre le commandant des Marines US en Europe et en Afrique et l'inspecteur de la Marine Royale

Le général major, Michael E. Langley, commandant des Marines des Etats-Unis en Europe et en

Afrique, s'est entretenu, mercredi, au téléphone avec l'amiral Mostafa El Alami, inspecteur de la Marine Royale marocaine.

Un communiqué de l'ambassade américaine au Maroc indique que le général major Langley a remercié l'amiral El Alami pour l'engagement continu du Maroc pour garantir la sécurité maritime régionale, notamment durant la pandémie de la Covid-19.

Les deux parties ont discuté de nombreux engagements militaires conjoints réussis durant les dernières années entre les Marines US et la Marine Royale, y compris en matière de formation des forces d'opérations spéciales marocaines et dans le cadre du programme d'action humanitaire contre les mines visant à former des techniciens et des formateurs marocains spécialisés dans le déminage, outre les importantes manœuvres militaires comme "African Lion" auxquelles

participent régulièrement les membres du corps des Marines US, ajoute la même source.

Elles ont également mis l'accent sur l'importance du partenariat maroco-américain mutuellement bénéfique, tout en soulignant leur ferme engagement en faveur de la relation solide entre le corps des Marines US et la Marine Royale marocaine, précise le communiqué, notant qu'elles ont également abordé de nouvelles opportunités de partenariat avec la Marine Royale en élargissant les possibilités de formation combinées au profit des deux parties et en améliorant leur interopérabilité.

De même, les deux parties se sont engagées à prospecter de nouvelles opportunités de coopération et à soutenir la stabilité régionale à travers le renforcement du sens de professionnalisme et les capacités des forces navales et amphibies dans la région.

Elles ont aussi mis en avant l'importance des forums comme le Naval Infantry Leaders Symposium-Africa (NILS-A),



un symposium multinational axé sur l'Afrique qui devrait se tenir plus tard cette année, relève le communiqué, ajoutant que cet événement a pour objectifs de réunir les pays partenaires, les forces

navales et les Marines, développer l'interopérabilité et les capacités de réponses aux crises, tout en renforçant les relations de nature à améliorer la sécurité maritime en Afrique.

Le partenariat maroco-américain en matière d'autonomisation de la femme disséqué à Rabat



Le partenariat entre les Etats-Unis et les organisations locales marocaines en matière d'autonomisation économique des femmes a été au centre d'une table-ronde tenue jeudi à Rabat.

Cette discussion s'inscrit dans le cadre de l'annonce faite le 22 décembre 2020 par la US International Development Finance Corporation (DFC)

concernant le lancement de l'initiative 2X MENA qui mobilisera un milliard de dollars d'investissements dans des projets qui feront progresser l'autonomisation économique des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA).

Lors de cette rencontre, l'ambassadrice itinérante des Etats-Unis pour les dossiers relatifs aux femmes dans le

monde, Kelley Currie, a souligné que le partenariat avec les organisations locales est au cœur de l'initiative pour assurer le développement et la prospérité des femmes (W-GDP), car celles-ci "disposent des connaissances locales, savent ce qui doit être fait, peuvent aider à intervenir effectivement et à identifier les femmes qui ont besoin de ce que ce programme offre".

Il est primordial "d'aider les femmes à prospérer dans le monde du travail, accéder aux compétences, aux formations et aux fonds. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin que les femmes soient des leaders de la reprise de l'économie" impactée par la crise sanitaire de la Covid-19, a-t-elle ajouté.

Pour sa part, la directrice générale de la DFC pour les enjeux féminins dans le monde, Charity Wallace, a relevé dans une déclaration à la MAP que l'objectif de cette table-ronde est d'identifier les opportunités de la DFC et du gouvernement américain pour investir dans l'autonomisation économique des femmes de la région MENA et spécifiquement au Maroc. "Nous voulons identifier les transactions dans lesquelles on peut investir dans les femmes en tant qu'entrepreneures, managers ou employées, mais aussi dans les produits et les services qui leur bénéficient", a-t-elle dit, notant qu'en ce qui concerne le Maroc, la DFC veut également "identifier les opportunités d'inclusion du secteur privé".

De son côté, la manager du Fonds des zones industrielles durables (Fonzid) l'Agence Millennium Challenge Account-

Morocco (MCA-Morocco), Ikrame El Houdali, a fait savoir que le fonds s'attèle à mettre en œuvre des initiatives qui amélioreront l'accès des femmes aux zones industrielles à travers le financement des initiatives d'incubateurs, le soutien aux petites entreprises, et le financement des programmes de formation professionnelle et des services, notamment le transport et la sécurité. Elle a, en outre, souligné que les femmes n'ont pas accès aux connaissances et formations nécessaires en matière de création de petites entreprises ou d'accès aux crédits et fonds.

Samira Mizbar, manager Genre et inclusion sociale à la Direction du foncier rural au sein de l'Agence MCA-Morocco, a mis en exergue le rôle que joue l'appartenance à un réseau de femmes sur le renforcement de leur confiance en elles-mêmes.

A travers l'initiative 2X MENA, la DFC investira dans des solutions offrant des opportunités économiques aux femmes qui lui permettront de participer de manière plus significative à l'économie, de prospérer dans le marché du travail et de réussir en tant qu'entrepreneures.

David Schenker, sous-secrétaire d'Etat américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

Seules des négociations politiques dans le cadre du plan marocain d'autonomie sont à même de conduire à un règlement au Sahara

Le sous-secrétaire d'Etat américain en charge des questions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord au département d'Etat, David

Schenker, a souligné, jeudi à Alger, que les négociations sur la question du Sahara doivent se faire dans le cadre du plan marocain d'autonomie.

"Pour les Etats-Unis, seules des négociations politiques entre le Maroc et le Polisario dans le cadre du plan marocain d'autonomie sont à même de conduire à un règlement" du différend autour du Sahara, a-t-il estimé lors d'une conférence de presse dans la capitale algérienne.

Il a souligné qu'"il est temps d'aller vers des solutions courageuses", soutenant que "toutes les démarches entreprises auparavant ont échoué".

En visite à Alger dans le cadre d'une tournée dans la région qui le mènera aussi au Maroc, il a dans ce sens indiqué que la reconnaissance par l'administration américaine de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud est une "approche courageuse" visant à trouver une solution au conflit autour du Sahara.

Lors d'un entretien téléphonique, le 10 décembre dernier



Le haut responsable US souligne depuis Alger que la reconnaissance par l'administration américaine de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud est une approche courageuse

avec SM le Roi Mohammed VI, le président américain, Donald Trump, avait annoncé la promulgation d'un décret présidentiel, avec ce que cet acte comporte comme force juridique et politique indéniable et à effet immédiat, portant sur la décision des Etats-Unis d'Amé-

riche de reconnaître, pour la première fois de leur histoire, la pleine souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de la région du Sahara marocain.

Dans ce cadre, et à titre de première concrétisation de leur initiative souveraine de haute importance, les Etats-Unis ont

décidé l'ouverture d'un consulat à Dakhla, à vocation essentiellement économique, en vue d'encourager les investissements américains et la contribution au développement économique et social, au profit notamment des habitants des provinces du Sud.

Faouaz Al Khalayla, expert jordanien

La direction du Polisario s'adonne à l'enrichissement personnel au détriment des séquestrés de Tindouf

La direction du Polisario qui ne représente pas la population du Sahara marocain, s'adonne désormais à la mendicité pour l'enrichissement personnel, faisant fi de la souffrance des séquestrés des camps de Tindouf, a affirmé l'expert jordanien Faouaz Al Khalayla.

Dans un article publié, jeudi, par le site d'information "Ammon", l'expert jordanien a souligné que le Polisario, en déphasage avec la réalité, vit une crise qui se manifeste dans les dissensions et divisions internes et l'irréalisme de sa thèse séparatiste, ce qui a amené ses dirigeants à se

muer en mendiants avec comme objectif l'enrichissement personnel au détriment des séquestrés des camps de Tindouf.

Et de s'interroger si le Polisario qui a perdu toute légitimité et demeure assujéti à un projet extérieur, pourrait revoir sa thèse et accepter la solution politique dans le cadre du plan d'autonomie sous souveraineté marocaine au lieu de rester en marge de l'Histoire et de la géographie.

Selon l'auteur de l'article, les observateurs de la question du Sahara marocain, depuis le départ du colonisateur espagnol, constatent clairement que le fond du conflit réside dans les ambitions expansionnistes de la direction algérienne en Afrique du Nord à travers ses manœuvres visant à créer une entité faible et soumise dans la région du Sahara marocain.

La direction algérienne utilise la question du Sahara marocain pour exporter sa crise intérieure et se dérober aux échéances et revendications intérieures relatives au choix démocratique, à la répartition des richesses et à la question du développement, a-t-il expliqué.

L'expert jordanien rappelle dans ce sens la position constante et immuable du Maroc concernant la solution de la question de son Sahara qui ne peut avoir lieu en dehors de la pleine et entière souveraineté du Royaume.

Cette position trouve son fondement, a-t-il dit, dans la solidité du front intérieur du Royaume du Maroc face aux ennemis de son intégrité territoriale, ainsi que dans Réputation aux niveaux régional et international de la direction marocaine eu égard à sa légitimité historique et son génie dans la gestion du conflit aussi bien sur le terrain qu'au niveau diplomatique.

Et l'auteur de l'article de relever que ce conflit artificiel qui a tant duré, a retardé le projet de l'intégration maghrébine et entravé sérieusement le processus de développement dans la région, mettant en avant le réalisme de l'initiative marocaine d'autonomie reconnue à l'international comme solution sérieuse, crédible et réaliste pour le règlement de ce différend régional.



Prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 février



Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat, a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire en vigueur au Maroc depuis la mi-mars de l'année dernière jusqu'au 10 février 2021, et ce dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

Le Conseil de gouvernement a examiné et adopté le projet de décret N°2.20.960, présenté par le ministre de l'Intérieur, portant prolongation de la période de validité de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national pour faire face à la propagation du Covid-19, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Afin de garantir l'efficacité et l'efficience des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie liée au Covid-19, ce projet de décret prolonge l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national du dimanche 10 janvier 2021 à 18H00 au mercredi 10 février 2021 à 18H00, a précisé Saïd Amzazi.

Il a noté que, compte tenu de la nécessité de veiller à ce que les dispositions et les mesures prises soient adéquates avec l'évolution de la situation épidémiologique dans les différentes régions et provinces du Royaume, le projet de décret prévoit des dispositions permettant à l'autorité gouvernementale chargée de

l'Intérieur de prendre, à la lumière de la situation épidémiologique, toutes les mesures appropriées à l'échelle nationale. Il permet également aux walis des régions et aux gouverneurs des préfectures et des provinces de prendre toutes les mesures exécutives pour maintenir l'ordre public sanitaire au niveau d'une préfecture, d'une province, d'une commune ou plus.

Les activités de la Sûreté nationale ont, rappelle-t-on, augmenté de 33% en

2020 en comparaison avec 2019 "en raison essentiellement des infractions aux mesures de l'état d'urgence sanitaire", selon un bilan officiel annuel.

Ce bilan fait état de "968.967 infractions aux mesures exceptionnelles" dont "196.972 ayant débouché sur une instruction judiciaire".

Plusieurs villes du pays, dont la capitale touristique Marrakech, sont soumises à des restrictions de circulation. Un cou-

vre-feu nocturne de 21H00 à 06H00 a aussi été imposé dans tout le pays du 23 décembre au 13 janvier, avec interdiction des fêtes et des rassemblements, fermeture des restaurants et commerces à 20H00, sauf à Casablanca, Marrakech, Agadir et Tanger où les restaurants sont totalement fermés.

Le Maroc, pays de 35 millions d'habitants, comptabilise des milliers de cas de contaminations et de décès et quelque 2.000 nouveaux cas de Covid-19 y sont enregistrés quotidiennement.

Le Royaume a prévu de lancer une campagne de vaccination pour immuniser quelque 25 millions d'adultes, à commencer par le personnel dit "de première ligne" (santé, sécurité, éducation). La date de lancement de la campagne n'est pas connue.

Une autorisation temporaire d'urgence de 12 mois a été délivrée mercredi par les autorités compétentes au vaccin élaboré par le laboratoire britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford.

"Le Maroc n'a toujours pas reçu les doses du vaccin" mais se trouve actuellement "dans la dernière ligne droite pour les acquérir", a déclaré mercredi le ministre marocain de la Santé, Khalid Aït Taleb à la télévision.

Les autorités ont annoncé il y a une dizaine de jours avoir commandé 65 millions de doses des vaccins britannique AstraZeneca et chinois Sinopharm. Un accord a aussi été passé avec la Russie pour la livraison de huit millions de doses du vaccin Spoutnik.

1.597 nouveaux cas d'infection confirmés en 24 heures

Un total de 1.597 nouveaux cas d'infection au coronavirus et 1.825 guérisons ont été enregistrés en 24 heures au Maroc, a annoncé jeudi le ministère de la Santé.

Le nouveau bilan porte à 448.678 le nombre total des contaminations depuis le premier cas signalé en mars dernier, et à 420.569 celui des personnes totalement rétablissables, soit un taux de guérison de 93,7%, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation de la Covid-19.

Le nombre total des décès est passé à 7.645, avec 27 morts recensés en 24 heures, soit un taux de létalité de 1,7%.

Ces décès ont été enregistrés dans les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (7), Béni Mellal-Khénifra (5), Casablanca-Settat (4), Rabat-Salé-Kénitra (4), Marrakech-Safi (2), Fès-Meknès (2), Draâ-Tafilalet (2) et l'Oriental (1).

Les nouveaux cas ont été détectés dans les régions de Casablanca-Settat (548), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (356), Rabat-Salé-Kénitra (246), Marrakech-Safi (101), Souss-Massa (92), l'Oriental (68), Fès-Meknès (62), Draâ-Tafilalet (41), Béni Mellal-Khénifra (29), Laâyoune-Sakia El Hamra (25), Guelmim-Oued Noun (16) et Dakhla-Oued Eddahab (13).

Le nombre des cas exclus s'élève à 4.111.076, après 16.781 nouvelles analyses négatives, alors que les cas actifs ont atteint le nombre de 20.469.

S'agissant des cas sévères ou critiques, ils sont au nombre de 1.100, dont 75 placés sous intubation.



Le Brésil franchit le seuil des 200.000 morts *L'OMS appelle l'Europe à davantage d'efforts*



Le Brésil a franchi jeudi le seuil des 200.000 morts du Covid-19, tandis que l'OMS appelait l'Europe à se mobiliser davantage face à la "situation alarmante" créée par le nouveau variant plus contagieux du coronavirus.

La situation n'est pas plus réjouissante aux Etats-Unis, qui ont enregistré jeudi un nouveau record de décès (près de 4.000) ou au Japon, où Tokyo est désormais placé en état d'urgence. Au Brésil, le virus a fait 200.498 morts, le deuxième bilan le plus lourd après les Etats-Unis (364.691 décès), et les spécialistes s'attendent à pire en ce début d'année. Le géant latino-américain de 212 millions d'habitants a recensé un record de nouvelles contaminations (87.843) et pas moins de 1.524 nouveaux décès au cours des dernières 24 heures.

La campagne de vaccination n'y a pas encore débuté, tandis que le président d'extrême droite Jair Bolsonaro reste dans le déni absolu, minimisant la gravité d'un virus qu'il a accusé de ruiner le pays.

"J'ai de la peine, nous atteignons aujourd'hui les 200.000 morts", mais "la vie continue, nous le déplorons profondément", a-t-il réagi sur Facebook. "Il ne sert à rien de continuer (...) cette vieille histoire de rester à la maison et de s'occuper ensuite de l'économie. Cela ne va pas fonctionner", a-t-il dit. "Nous ne pouvons pas nous transformer en un pays de pauvres, de chômeurs", a-t-il ajouté.

Au Japon, un nouvel état d'urgence est entré en vigueur vendredi pour un mois dans le grand Tokyo, sur fond de record de

contaminations. Le Premier ministre japonais Yoshihide Suga a lancé un appel particulier aux jeunes en les exhortant à respecter les consignes sur l'arrêt des sorties nocturnes, alors que plus de la moitié des nouvelles infections dans la région de Tokyo concerne des moins de 30 ans.

L'OMS a appelé l'Europe à "faire plus" face à "une situation alarmante", en raison de la circulation dans la région d'une nouvelle variante plus contagieuse du coronavirus, d'abord décelée au Royaume-Uni. "C'est une situation alarmante, qui signifie que pendant une courte période nous allons devoir faire plus que nous n'avons fait", a dit le directeur Europe de l'OMS, Hans Kluge, au cours d'un point presse en ligne.

Vingt-deux pays de la zone Europe, comprenant 53 Etats dont la Russie, ont désormais enregistré des cas liés à cette nouvelle souche, a précisé l'OMS. Et l'Espagne, qui a une nouvelle fois exclu un confinement généralisé, en contraste avec d'autres pays européens, a annoncé jeudi avoir à elle seule recensé plus de deux millions de personnes contaminées. Un chiffre toutefois considéré comme sous-évalué.

Selon l'OMS, la nouvelle souche "pourrait progressivement remplacer les autres en circulation" dans la zone Europe, "comme observé au Royaume-Uni et de plus en plus au Danemark".

La France a à cet égard annoncé jeudi que deux "clusters à risque" du variant britannique du coronavirus avaient été détectés sur son territoire, en Bretagne (ouest)

et dans la région parisienne. Conséquence, le Premier ministre Jean Castex a fait savoir que les frontières avec le Royaume-Uni resteraient fermées "jusqu'à nouvel ordre". Avec 25.379 cas confirmés de Covid jeudi, "on arrive à des chiffres préoccupants", a de son côté prévenu Jean-François Delfrayss, le président du conseil scientifique, qui guide le gouvernement.

L'Angleterre est quant à elle revenue à un long et dur troisième confinement. L'Ecosse subit un sort similaire, cependant que l'Irlande du Nord et le Pays de Galles avaient déjà pris juste après Noël une telle mesure.

La situation est telle que les hôpitaux britanniques approchent de la saturation, au point de chercher des lits disponibles dans les maisons de retraite.

L'Irlande a de son côté durci son confinement à cause d'un "tsunami" de contaminations, pour reprendre les mots de son Premier ministre Micheal Martin, et fermé ses écoles jusqu'à la fin du mois.

De l'autre côté de la planète, en Australie, Brisbane a décrété un confinement immédiat de trois jours, après qu'un travailleur d'un hôtel accueillant des personnes placées en quarantaine eut contracté la souche très infectieuse du Covid-19 découverte au Royaume-Uni.

Sur le continent américain, plus de 30 des 50 millions d'habitants de la Colombie sont soumis à un confinement renforcé depuis jeudi et pour cinq jours.

Quant aux Etats-Unis, ils ont enregistré un nouveau record de décès sur 24 heures,

en atteignant quasiment la barre des 4.000 morts quotidiens, selon les chiffres de l'université Johns Hopkins qui font référence. Dans le même temps, le pays a enregistré plus de 265.000 nouvelles contaminations.

En Californie, les hôpitaux sont submergés par les décès, et au moins 166 remorques frigorifiques ont été installées pour servir de morgues provisoires. A Los Angeles, une personne meurt du Covid-19 toutes les quinze minutes.

L'espoir demeure la vaccination. Après le vaccin Pfizer/BioNTech, autorisé le 21 décembre, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a donné son feu vert à celui de Moderna, avalisé dans la foulée par Bruxelles.

Les pays les plus pauvres vont également commencer à recevoir leurs premières doses de vaccins contre le Covid-19 entre la fin janvier et la mi-février, a annoncé l'OMS, qui prévient que la vaccination sera une "longue bataille".

Quant au vaccin CoronaVac, conçu par le laboratoire chinois Sinovac, il s'est montré efficace "de 78% à 100%" dans les tests cliniques effectués au Brésil, a assuré jeudi le gouverneur de l'Etat de Sao Paulo. Et c'est aussi un vaccin chinois, celui de Sinopharm, qui sera administré aux Seychelles, qui vont entamer dimanche leur campagne de vaccination.

La pandémie causée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.884.187 morts dans le monde depuis l'apparition du Covid-19 fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP jeudi.

L'UE double sa commande de vaccins Pfizer-BioNTech, à 600 millions de doses

L'Union européenne a conclu un accord pour l'acquisition de 300 millions de doses supplémentaires du vaccin Pfizer-BioNTech contre le Covid-19, doublant ainsi la quantité commandée, a annoncé vendredi la présidente de la Commission Ursula von der Leyen. "Nous avons en ce moment accès à 300 millions de doses du vaccin BioNTech/Pfizer. La bonne nouvelle est que nous avons trouvé un accord avec BioNTech/Pfizer pour étendre ce contrat. Avec le nouvel accord, nous pourrions acquérir au total jusqu'à 600 millions de doses supplémentaires" de ce vaccin, a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

Bruxelles prévoit une commande ferme de 200 millions de doses supplémentaires de ce vaccin mis au point par l'alliance de l'Américain Pfizer et de l'Allemand BioNTech avec une option pour 100 millions de plus, précise un communiqué de la Commission, indiquant que ces doses supplémentaires commenceront à être livrées au deuxième trimestre 2021.

Cela permettrait à l'UE d'acquérir jusqu'à 600 millions de doses de ce vaccin autorisé depuis le 21 décembre, alors que la lenteur des campagnes de vaccinations dans les États membres fait l'objet de critiques.

L'UE a signé des contrats avec six fabricants de vaccins au total: Pfizer-BioNTech, mais aussi le suédo-britannique AstraZeneca,



l'américain Johnson&Johnson, le duo franco-britannique Sanofi-GSK, l'allemand CureVac et l'américain Moderna. Elle est encore en pourparlers avec l'américain Novavax.

Seuls deux vaccins, ceux de Pfizer-BioNTech et de Moderna -qui a reçu le feu vert mercredi-, sont actuellement autorisés par l'UE. "Avec ces deux vaccins autorisés nous

nous sommes déjà assurés d'une quantité de doses qui nous permet de vacciner 380 millions d'Européens, c'est plus de 80% de la population, et d'autres vaccins vont suivre dans les semaines et mois à venir", a affirmé la cheffe de l'exécutif européen.

Le portefeuille de vaccins de l'UE permet - potentiellement - d'obtenir "2,3 milliards de doses de

vaccins, ce qui est plus qu'assez pour vacciner l'ensemble de la population", a-t-elle dit.

BioNTech compte faire tourner dès février une nouvelle unité de fabrication à Marburg (Allemagne), susceptible de fournir 250 millions de doses supplémentaires au premier semestre 2021, a assuré le 1er janvier au Spiegel le co-dirigeant de BioNTech Ugur Sahin. Ce site alle-

mand viendra renforcer l'usine belge de Puurs où sont produits les lots à destination de l'UE.

La Commission négocie les contrats avec les laboratoires et il appartient ensuite aux États, qui sont chargés de la logistique, de leur passer commande directement. Les quantités disponibles pour chaque pays sont attribuées au prorata de leur population.

La Suède adopte une nouvelle loi pour lutter contre la Covid-19



La Suède, qui a mené une stratégie moins stricte qu'ailleurs contre la Covid-19, a voté vendredi à une large majorité une loi dotant temporairement le gouvernement de nouveaux pouvoirs

contre l'épidémie, permettant notamment de fermer restaurants et commerces pour la première fois.

Face à la forte seconde vague dans le pays nordique, actuellement un des plus touchés en Europe,

l'exécutif avait présenté ce projet de loi en décembre, puis avancé à dimanche son entrée en vigueur, initialement prévue en mars.

Le gouvernement n'a pas encore précisé comment et quand il

comptait appliquer le texte, alors que le nombre de décès liés au Covid-19 évolue actuellement à des niveaux proches des records du printemps.

La nouvelle loi permettra désormais à l'exécutif d'édicter des mesures restrictives coercitives dans des zones ciblées et d'imposer des amendes et des sanctions en cas de non-respect, ce qui n'avait pas été le cas jusque-là.

Il pourra décider de fermer des magasins, centres commerciaux ou transports publics, ou encore limiter le nombre de personnes autorisées à se rassembler dans certains lieux publics précis, plutôt que d'avoir recours à des mesures générales. La loi ne permet pas en revanche de confiner la population à domicile.

Interrogée sur l'arrivée de cette loi dix mois après l'arrivée du virus en Suède, la ministre de la Santé Lena Hallengren a plaidé que "ce n'était pas quelque chose dont nous avions vu la nécessité au printemps". "Nous avons eu ensuite un été avec une propagation faible de l'infection, puis le travail a commencé à l'automne", a-t-elle af-

firmé à la télévision publique SVT, alors que le gouvernement est confronté à une reprise des critiques face à sa stratégie controversée.

Contrairement aux dispositifs imposés ailleurs en Europe, le royaume nordique a jusque-là mené une stratégie différente basée principalement sur des recommandations, sans confinement et quasiment sans mesures coercitives.

Quant au masque, il n'a longtemps été recommandé nulle part dans l'espace public. Depuis jeudi, il est officiellement recommandé dans les transports publics, mais seulement aux heures de pointe.

Si la stratégie reste moins stricte que dans de nombreux pays, le royaume a durci le ton depuis novembre, avec plusieurs séries de mesures restreignant notamment les tablées dans les restaurants ou basculant l'enseignement à distance dans les lycées.

Le pays de quelque 10,3 millions d'habitants a enregistré plus de 480.000 cas de coronavirus et 9.262 décès, selon les derniers chiffres de l'Agence de santé publique suédoise.

Pour Khamenei, le retour des Etats-Unis à l'accord sur le nucléaire ne presse pas

L'Iran n'est pas pressé de voir les Etats-Unis revenir à l'accord international sur le nucléaire iranien et exige avant tout la levée des sanctions américaines qui asphyxient son économie, a déclaré vendredi le guide suprême iranien. La question n'est pas "que l'Amérique revienne ou non ; nous ne sommes pas pressés et nous n'insistons pas pour qu'elle revienne", a déclaré l'ayatollah Ali Khamenei. "Notre demande rationnelle et logique est la levée des sanctions, et les sanctions doivent être levées" car "il s'agit du droit usurpé de la nation iranienne", a ajouté le numéro un iranien, qui s'exprimait lors d'un discours télédiffusé. "Les Etats-Unis et l'Europe, qui suit les Etats-Unis, ont le devoir de respecter ce droit du peuple iranien", a-t-il encore affirmé.

En 2015, la République islamique et le Groupe des Six (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne) ont conclu à Vienne un Plan d'action global commun (PAGC) censé régler la question nucléaire iranienne après douze années de tensions.

L'accord offre à l'Iran un allègement des sanctions internationales en échange d'une limitation drastique de son programme nucléaire et de garanties prouvant qu'il ne se dote pas de la bombe atomique. Mais ce pacte menace

de voler en éclat depuis que le président américain, Donald Trump, en a retiré son pays en 2018 avant de rétablir et d'intensifier des sanctions économiques punitives au nom d'une politique de "pression maximale" contre l'Iran.

Le retour des sanctions a privé la République islamique des bénéfices économiques qu'elle attendait de l'accord de Vienne en faisant fuir les investisseurs étrangers et en réduisant comme peau de chagrin le commerce extérieur du pays (en premier lieu ses exportations pétrolières), ce qui a plongé l'Iran dans une violente récession dont il peine encore à sortir. En riposte, Téhéran s'est affranchi progressivement depuis 2019 de la plupart de ses engagements pris à Vienne pour forcer (jusqu'ici sans succès) les autres partenaires de l'accord à l'aider à contourner les sanctions américaines.

La victoire de Joe Biden face à M. Trump à la présidentielle américaine laisse présager un changement d'attitude de Washington vis-à-vis de Téhéran. Le président élu a signalé son intention de ramener les Etats-Unis dans le giron du PAGC, mais pose des conditions inacceptables pour l'Iran.

Si le président iranien, Hassan Rohani, a multiplié les signes d'ouverture ces dernières semaines à l'attention du futur gou-



vernement américain, il a aussi conditionné le retour des Etats-Unis à l'accord de Vienne à la levée des sanctions américaines réimposées ou instituées depuis 2018. "Si les sanctions sont levées, le retour des Américains (à l'accord) aura un sens", a insisté M. Khamenei, tandis que "si les sanctions ne sont pas levées, le retour des Etats-Unis ne sera non seulement pas dans notre intérêt, mais risquera aussi de se faire à notre détriment". "Lorsque l'au-

tre partie ne remplit pratiquement aucune de ses obligations, il n'est pas logique que la République islamique remplisse toutes ses obligations", a encore dit le guide suprême. "S'ils retournent à leurs obligations, nous reviendrons à nos obligations", a-t-il ajouté.

L'Iran répète qu'il reviendra à l'application pleine et entière de l'accord de Vienne "immédiatement" si les sanctions américaines sont levées et que la République

islamique peut engranger les bénéfices qu'elle attend du PAGC.

Sous la pression des conservateurs, majoritaires au Parlement depuis février, le gouvernement modéré-réformateur de M. Rohani, a relancé cette semaine les activités d'enrichissement de l'uranium iraniennes à hauteur de 20%, niveau que pratiquait le pays avant l'accord de Vienne, ce qui fait encore monter les enjeux d'une éventuelle future négociation avec Washington.

En Irak, les accusations de "terrorisme" cachent parfois de vieux conflits

Sous une tente d'un camp du nord de l'Irak, Nour se languit de sa maison de Mossoul où elle ne peut revenir car les autorités locales l'accusent de liens avec les jihadistes. Un prétexte, assure-t-elle, pour couvrir un vieux conflit foncier.

Des ONG de défense des droits humains craignent que des centaines de familles de déplacés, comme celle de Nour, soient laissées pour compte en raison de différends de longue date ou d'efforts pour leur extorquer de l'argent, sous le label de lutte antiterroriste.

En 2007, bien avant que le groupe Etat islamique (EI) ne s'empare d'un tiers de l'Irak, un litige opposait la famille de Nour et un cheikh influent dans leur ville natale. Le dignitaire accusait le père de Nour d'être à l'origine d'un attentat. En fait, "il nous en voulait parce que nous possédions des terres qui, selon lui, lui appartenaient", affirme

à l'AFP cette Irakienne de 22 ans dans le camp de Hassan Cham.

Lorsque l'EI a occupé en 2014 la province de Ninive, dont Mossoul est le chef-lieu, son frère a rejoint les jihadistes, reconnaît-elle, donnant du grain à moudre aux accusateurs de la famille. Nour a fui l'offensive et leur père a été tué par l'EI après avoir refusé de lui prêter allégeance, raconte-t-elle encore.

Malgré cela, "le cheikh a essayé de discréditer notre famille. Chaque fois qu'il y avait un problème en ville, c'était la faute de mon père ou de mon frère".

Sous la tente, un vieil homme acquiesce: "mon neveu a été pointé du doigt aussi" par un voisin qui l'accusait d'avoir volé sa terre.

Après la mort de son frère au combat en 2017, Nour et sa famille l'ont publiquement renié. Normalement, selon la loi tribale, plus personne ne peut leur faire porter ses fautes. Mais selon elle, le cheikh

avait déjà pris les terres et les maisons de la famille. "Quand j'ai essayé de revenir, j'ai découvert qu'il était protégé par le Hachd al-Chaabî", dit-elle, en référence à une coalition d'anciens paramilitaires pro-Iran désormais intégrés à l'Etat.

"Pour pouvoir rentrer, nous devons payer (le cheikh), mais nous n'avons pas cet argent", assure-t-elle.

Selon un rapport de Mélisande Génat pour l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les familles de déplacés peuvent faire "confirmer la fausseté des accusations" par "des comités de chefs tribaux et de dignitaires politiques et militaires". Ensuite, les accusations "doivent être abandonnées par l'Etat" et un retour est possible. Mais, ajoute le rapport, dans les zones où est présent le Hachd, les accusateurs peuvent s'en rapprocher et faire

accréditer les accusations de "terrorisme".

Dans une tente voisine, une Irakienne se présentant sous le pseudonyme de Sara vit avec sa soeur, veuve d'un combattant de l'EI. Suspectée de sympathie pour ce groupe, cette dernière a été emprisonnée plus d'un an. "Nous avons payé 180.000 dollars à un membre du Hachd (pour la faire libérer). En vain", raconte Sara désignant sa soeur, prostrée sous un voile qui ne laisse apparaître que ses yeux.

Pour obtenir sa libération, la famille a finalement engagé un avocat en s'endettant. Aujourd'hui, elle n'arrive plus à rembourser ses créanciers. Selon Sara, des membres du Hachd lui ont même volé à un barrage 500 dollars reçus d'une ONG.

Avec les accusations qui planaient autour d'elles, un vieux conflit familial a refait surface.

"Nous avions des problèmes avec nos cousins, et quand ils ont appris l'arrestation de ma soeur, ils ont fait de faux témoignages" pour discréditer la famille, dit-elle à l'AFP.

Non seulement ces familles ne peuvent rentrer chez elles mais les autorités leur demandent de quitter Hassan Cham. Depuis l'automne, Bagdad cherche en effet à fermer le plus possible de camps où vivent encore plus de 200.000 Irakiens. "Des centaines de familles au moins (...) ne peuvent pas retourner dans leur région d'origine à cause de ces accusations (...) généralement basées sur des rumeurs (...) et souvent liées à des problèmes tribaux ou familiaux", confirme à l'AFP Belkis Wille, de l'ONG Human Rights Watch.

L'Etat n'a pas mené la nécessaire réconciliation, accuse-t-elle. Résultat, dit-elle, "ces familles sont traitées comme des ennemis de l'Etat".

Nadia Laraki, directrice générale de l'ANP

Les ports marocains ont fait preuve d'une forte capacité d'adaptation à la crise sanitaire

Entretien

La directrice générale de l'Agence nationale des ports (ANP), Nadia Laraki, a accordé un entretien à la MAP où elle aborde le sujet de la résilience du secteur portuaire au Maroc, son rôle dans la promotion du commerce extérieur, ainsi que les perspectives d'évolution.



Comment expliquez-vous la résilience du secteur portuaire durant cette période de crise sanitaire ?

Dès le déclenchement de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus (Covid-19), l'ANP et l'ensemble des acteurs de l'écosystème portuaire se sont mobilisés pour mettre en œuvre le plan de continuité des activités portuaires, ainsi que les mesures de précaution visant à contenir le risque pandémique et ce, dans le but de maintenir opérationnels, sans interruption, tous les services portuaires.

Les ports nationaux ont fait preuve, face à cette crise, d'une grande agilité et d'une forte capacité d'adaptation. Les places portuaires nationales ont réussi ce défi, en assumant pleinement leur rôle de plateformes au service de l'économie nationale.

Il faut rappeler que les ports étaient le seul point frontalier qui est resté en activité après la fermeture des aéroports et des frontières terrestres pendant la période de confinement.

Le secteur portuaire national a très rapidement mis en place des processus opérationnels adaptés au nouveau contexte qui impose la prise en compte des mesures de sécurité sanitaire pour faire face à la propagation de la pandémie. Plusieurs actions ont été mises en place dans ce cadre, à savoir :

- Le renforcement des mesures de sécurité sanitaire au sein des ports ;
- L'accélération de la dématérialisation des processus portuaires, à travers la digitalisation de nouveaux

services ;

- L'adaptation des processus opérationnels, à travers l'adoption de décisions de régulation.

Grâce à ces mesures, les ports relevant de l'ANP ont pu assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement du Royaume en produits stratégiques, et ont permis le transit des exportations marocaines.

L'activité portuaire s'est inscrite globalement dans une tendance positive (+5,3%) à fin novembre 2020, tirée notamment par le fort rebond de 27,7% des importations des céréales avec un niveau historique de 8,8 millions de tonnes, et par la bonne orientation de l'activité des phosphates et dérivés.

Cependant, certaines activités ont été impactées par les effets de cette crise, notamment les conteneurs, les produits sidérurgiques, le bois et dérivés, le TIR, les passagers et les croisières.

Comment booster davantage la compétitivité des ports et promouvoir le commerce extérieur ?

Bien au-delà d'une simple interface entre deux modes de transport, terrestre et maritime, les ports nationaux constituent un maillon stratégique dans la chaîne logistique du commerce extérieur.

Les ports constituent, en effet, le point de passage obligé de la quasi-totalité de nos échanges tant pour l'importation des produits et biens nécessaires à la consommation inté-

rieure et à l'activité industrielle que pour les exportations nécessaires pour le développement de l'économie marocaine.

Compte tenu de ce rôle stratégique des places portuaires nationales, l'ANP, en tant qu'autorité portuaire, œuvre à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème portuaire pour mettre en place des projets communautaires visant à améliorer la compétitivité du secteur. C'est dans ce cadre que l'ANP a mis en place PortNet, le guichet unique des procédures du commerce extérieur du Royaume. L'Agence veille dans ce cadre à l'accélération de la digitalisation et la dématérialisation des processus au profit d'une meilleure fluidité du transit portuaire.

Sur un autre plan, et dans le cadre d'une démarche de progrès visant l'amélioration des performances et l'optimisation des processus de transit portuaire, l'ANP a lancé le projet de mise en place de l'Observatoire de la compétitivité des ports marocains. Il s'agit d'un outil qui permet de structurer le pilotage stratégique de la performance des ports. S'inscrivant dans le même objectif d'amélioration de la compétitivité des ports, l'ANP œuvre à l'encadrement et l'accompagnement des différents opérateurs portuaires, au reengineering des processus d'exploitation et à la mise en place d'une plateforme de formation pour la professionnalisation des acteurs, etc.

Quelles sont les perspectives d'évolution de l'activité portuaire

au Maroc ?

Depuis 2012, le Maroc a mis en place une nouvelle stratégie du secteur portuaire national, qui ambitionne de positionner le Royaume comme une plateforme logistique en particulier sur le bassin méditerranéen.

Cette stratégie n'a pas seulement pour but d'accompagner l'évolution tendancielle des trafics portuaires, mais surtout de saisir de nouvelles opportunités qui peuvent s'offrir pour intégrer davantage le Royaume à l'économie mondiale. Cette vision est basée sur une stratégie de développement ambitieuse et étroitement coordonnée avec les différentes politiques sectorielles engagées par le Royaume, qui prend en compte la dimension de l'aménagement du territoire.

Les principaux piliers de cette stratégie s'articulent autour de trois axes, à savoir la création de six nouveaux ports : Nador West Med, Kénitra Atlantique, nouveau port de Safi, Dakhla Atlantique; l'extension des infrastructures des ports actuels et la requalification de certains ports : Tanger-Ville, Kénitra, ancien port de Casablanca, Safi, etc. S'agissant des prévisions d'activité, et dans l'hypothèse d'une dissipation progressive du risque pandémique au cours du premier semestre 2021, nous tablons sur une croissance modérée de 3,6% du trafic des ports relevant de l'Agence, avec un volume global de 95,4 millions de tonnes. Ce volume s'établira à 109,7 millions de tonnes à l'horizon 2025.

Horizons L'homme et l'électricité, quelle histoire ?

II - ...et la lumière fut

Les premières applications de l'électricité, avant l'avènement de l'électromagnétisme, se sont concentrées sur les charges électriques portées par des objets : ce sont les phénomènes électriques. C'est le domaine médical qui s'est en servi le premier, puisqu'en plein milieu du 18^{ème} siècle, le physicien Jean Jallabert employa une machine électrostatique pour une personne paralysée ; il obtint une amélioration notable en dirigeant la décharge électrique sur les muscles du bras de son patient. L'utilisation thérapeutique de l'électricité s'est répandue en Angleterre, et elle était même documentée dès 1767 à Londres, avant même la découverte de Galvani.

Pour le monde du spectacle, les effets de l'électrostatique fascinent surtout lorsqu'on commencé à produire la charge électrique grâce à des machines à frottements, avec lesquelles ont débuté les premières expérimentations concrètes. Des spectacles ont rendu populaire "l'électricité", avec de la physique amusante. Des présentateurs se chargent en électricité capable par décharge, de produire des étincelles, pouvant allumer de la poudre, enflammer l'alcool, ou produire des secousses aux spectateurs. C'est un peu l'équivalent des jeux par faisceaux laser dans les spectacles d'aujourd'hui.

Le 19^{ème} siècle, siècle des grandes inventions

C'est un siècle qui a commencé avec l'invention du premier dispositif qui fournit de l'électricité en 1800, par le physicien italien Alessandro Volta (c'est de son nom qu'est venue l'unité

des tensions électriques, le volt de symbole V) : c'est la pile voltaïque, ancêtre de la pile électrique. Pour cette réalisation, il a empilé de façon alternée des disques de cuivre et de zinc séparés par des disques de feutres imbibés d'une solution de chlorure de sodium, comme solution conductrice appelée électrolyte. Le dispositif de Volta peut se charger instantanément et permet la production d'un courant électrique stable et de forte intensité ; l'électricité statique jusque-là, est devenue alors dynamique.

Les deux phénomènes électrique et magnétique sont nés séparés et paraissent indépendants, et toute lumière faite sur ces deux phénomènes, a révélé qu'il ne sont pas si indépendants que cela, puisqu'ils y a une influence mutuelle qui s'exerce entre les deux. En effet, quand un rapprochement est fait, entre l'aiguille aimantée d'une boussole et un courant électrique fourni par une pile Volta, il y a bien existence de cette influence. Et c'est même l'air d'une analogie qui a commencé à frôler les esprits. Ce qui a vivement été encouragé par les institutions et les sociétés savantes de l'époque, par le biais de concours lancés par ces organismes, en particulier la Royal Society britannique et l'Institut de France ayant pris la place de l'Académie de France en 1795, après la Révolution française, puis réhabilitée à partir de 1816.

Ce n'est qu'en 1814 que le physicien danois H. Christian Oersted a fait la nouvelle constatation : Il observe que le courant électrique produit par la pile Volta dévie l'aiguille d'une boussole. Il donne encore plus de précisions en indiquant que quand il place un fil de cuivre dénudé parallèle à cette aiguille aimantée, la bous-

sole réagit en tendant à prendre la direction perpendiculaire à celle du fil. Il a démontré aussi que la déviation dépend de l'intensité du courant et qu'elle est égale mais de sens opposé si la boussole est placée, pour un même courant, à une même distance au-dessus puis au-dessous du fil. L'explication très cartésienne et prisonnière de la mécanique newtonienne avancée par l'auteur de ces découvertes, n'a pas convaincu les scientifiques, majoritairement newtoniens, car le nouveau phénomène dépasse ce cadre newtonien dominant.

Ce n'est qu'en 1820 qu'un certain André-Marie-Ampère a pris connaissance de ces résultats, et pendant une semaine, il exposa ses interprétations à l'Académie de France, une grille d'expériences qu'il a bien complétées, systématisées de façon claire et bien expliquées, au moyen d'interprétations plus convaincantes : il démontre devant les membres de cette académie que deux fils électriques s'attirent quand les courants qui les traversent sont de même sens, qu'ils se repoussent dans le cas contraire et que les forces varient de façon inverse au carré de la distance. Il donna aussi sa règle qualitative de prévoir le sens de déviation de l'aiguille aimantée : "C'est la règle du Bonhomme d'Ampère". Cette interprétation a donné à la nouvelle physique naissante, qui sera l'électromagnétisme, sa base phénoménologique.

Trois jours après cette démonstration, François Arago, membre de l'Académie de France, a fait une autre constatation : un fil électrique parcouru par un courant attire la limaille de fer, que celle-ci tombe quand le courant est interrompu. C'est une autre preuve que les courants élec-

triques ont des actions à la fois électriques et magnétiques.

Entre 1831 et 1839, les recherches du Britannique Michael Faraday ont donné une nouvelle dimension à l'électrolyse par le biais de la reconversion de l'énergie électrique en énergie chimique. Sur la même voie des explications d'Ampère, il a renouvelé profondément la manière dont le problème a été posé. Il proposa une description précise de l'action des courants et des aimants dans tout l'espace qui les entoure. A l'aide de moyens simples, Faraday définit l'ensemble des actions produites par aimant, ce qui sera appelé champ magnétique. D'autres constatations sont faites : une variation du champ magnétique crée un courant électrique. Ce courant électrique devient l'équivalent d'un champ magnétique du fait que ce même courant est synonyme de la charge en mouvement. Le courant électrique est le nouveau concept à donner à toute variation du champ électrique : c'est la belle symétrie qui a donné un nouvel élan à l'électromagnétisme initiée par Ampère. Rappelons que l'unité de mesure de la capacité des condensateurs est le Farad (de symbole F), revenant au nom de ce physicien.

Les deux notions, champs électrique et magnétique, sont des données fondatrices de l'électricité moderne, avec l'induction magnétique, elles constituent la base à toute l'industrie électrique.

En 1859, Gaston Planté, simple préparateur au Conservatoire des arts et métiers de Paris, créa une nouvelle source d'énergie qu'il nomma "pile secondaire" : c'est la première batterie de l'histoire. La fabrication des accumulateurs au plomb actuels



(batteries de voitures) se basent encore sur le modèle de Planté. En 1871, l'inventeur belge Zéno Gramme crée le premier générateur de courant pouvant être utilisé à grande échelle : entraîné par une machine à vapeur, il génère un courant continu qui sert d'alimentation pour produire de l'énergie mécanique. C'est la naissance de la dynamo qui va concurrencer la pile de Volta et la batterie de Planté, comme sources d'électricité. L'utilisation de la dynamo comme moteur électrique fiable a entraîné une véritable mutation industrielle.

Au cours de la décennie 1865-1875, le prodige physicien écossais J. C. Maxwell a fait la synthèse de tous les travaux de ces prédécesseurs, et formalisé les ondes électromagnétiques par le biais de quatre équations qui portent désormais son nom. En reprenant la belle symétrie de Faraday, "la variation du champ électrique s'accompagne toujours d'un champ magnétique, et la variation d'un champ magnétique est toujours accompagnée d'un courant électrique", il démontre que toute modification dans l'équilibre des forces électriques ou magnétiques doit déclencher un train d'onde qui se répand à travers l'espace. Il tire les conséquences suivantes : l'électromagnétisme consiste en la propagation d'une onde et non une action instantanée, que cette propagation dépend des caractéristiques du milieu traversé (qui sont réunies dans ce qui est appelé l'impédance). C'est l'onde électromagnétique qui fait propager l'énergie électrique dans les lignes de transmission qui sont les câbles que nous voyons dans nos villes et cam-

pagnes.

En 1887, l'allemand F. Heinrich Hertz découvre des ondes produites par une source électromagnétique, décrit leur propagation, fait toute une série d'expériences prouvant la transversalité du champ électrique au champ magnétique, de leur co-existence au sein d'une seule entité qu'est l'onde électromagnétique. Le dispositif est un dipôle de deux sphères entre lesquelles jaillit une étincelle, et c'est cette étincelle qui génère des trains d'onde, et ces trains d'onde ne sont autres que les ondes électromagnétiques prédites par la théorie de Maxwell. Le nom de ce physicien sert aujourd'hui comme unité de fréquence qui est le Hertz (Hz).

Les deux inventions de Planté et de Gramme ont permis de produire de l'énergie électrique et de la déporter vers des lieux d'usage qui n'étaient pas nécessairement situés à côté des lieux de cette production. Ce qui a donné naissance aux premières machines tournantes, même si elles étaient de faible puissance due notamment à la nature même du courant continu.

Les éclairages domestique et public ont été parmi les premiers domaines à en bénéficier. Dès 1813, le Britannique Humphrey Davy invente la lampe à arc électrique, provoquant une forte incandescence lorsqu'elle a été branchée à des piles Volta mises en série.

Au cours du dernier tiers du 19^{ème} siècle, l'installation des lampes d'éclairage sur les voies publiques et leur alimentation en énergie électrique, se sont effectuées grâce aux câbles aériens parcourant les bâ-

timents, où des générateurs électromagnétiques sont disséminés. En 1876 déjà, l'électricité pour l'éclairage public est utilisée de façon intense dans les rues des grandes capitales : Paris, Londres et New York.

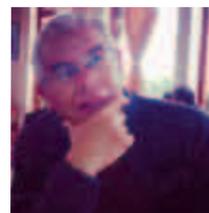
Les travaux et les découvertes scientifiques ont laissé la place aux inventions et réalisations des firmes industrielles qui se sont mises à produire de l'énergie électrique et à la distribuer aux consommateurs. En 1878, Thomas A. Edison, inventeur américain, créa la société Edison General Electric Co. à New York. L'année suivante, il présenta la première lampe électrique à incandescence et à filament de carbone, qui restée allumée pendant 45 heures. Son usage industriel ou domestique était très demandé par rapport à la lampe à l'arc de Davy, qui était trop puissante. Le but d'Edison était de rendre les espaces urbain et domestique confortables, surtout quand les réseaux électriques sont entrés depuis les centrales de production. La même année, un industriel suisse construit la première centrale hydro-électrique de 7 KW à Saint-Moritz.

En 1881, la France a organisé du 1^{er} août au 15 novembre la première "Exposition internationale de l'électricité", qui a marqué la naissance de l'électrotechnique. En août 1883, le Français Marcel Deprez réalise l'expérience de transport d'électricité entre la commune de Vizille et la ville de Grenoble sur une distance de 14 km, en allumant en courant continu 108 lampes Edison.

La même année, un autre Français, Lucien Gaulard, présenta à la Société fran-

çaise des électriciens un dispositif qu'il a nommé transformateur, faisant passer le continu en alternatif. Mais comme l'institution est dirigée par les partisans du courant continu, son dispositif n'a pas été le bienvenu et a fini par être considéré comme objet sans valeur. Il a sollicité l'appui du Britannique J. Dixon Gibbs pour le présenter à l'exposition de Turin en 1883, où ils ont obtenu le premier Prix. Ce qui les a encouragés, à mettre en service une liaison bouclée alimentée en courant alternatif de 133 Hz sous 2000 Volts, qui a fait l'aller-retour sur une distance de 80 km.

Depuis, l'intérêt du transformateur est acquis, en vue de faciliter le transport d'énergie électrique par des lignes de haute tension. Le prototype de 1883 était d'un rendement médiocre, mais la version améliorée de 1886 des mêmes inventeurs, est proche des transformateurs actuels, son circuit magnétique fermé est constitué d'une multitude de fils de fer annonçant le circuit à tôles feuilletées.



Par Abdelkrim Nougaoui
Enseignant chercheur à Oujda
A suivre

Prochaine parution :
III - Une ressource indispensable

Lancement d'une plateforme de e-commerce dédiée aux professionnels de l'artisanat

Une plateforme e-commerce (www.maison-artisanat.com) dédiée à la promotion et à la commercialisation des produits d'artisanat a été lancée, dimanche dernier à la Maison d'artisan d'Azemmour, à l'initiative de l'Association marocaine de la communauté achats (AMCA).

Cette plateforme est le fruit d'un partenariat entre le Comité régional de développement humain représenté par le gouverneur de la province d'El Jadida, la direction provinciale de l'artisanat, l'AMCA et l'Association "Maan Azemmour", précise un communiqué de l'AMCA.

Ce site e-commerce a pour objectif de promouvoir, commercialiser et distribuer les produits des artisans bénéficiaires des projets de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) dans la région d'El Jadida, fait savoir la même source,

Le coup d'envoi de cette plateforme a été donné lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part la vice-présidente de l'AMCA, Nadia Khamsine, et le président du comité partenariat, Samir Khayati, qui se sont félicités, à cette occasion, des efforts déployés pour la mise en place de cette plateforme numérique, rapporte la MAP. Ils ont également mis en avant le rôle de l'association en tant que partenaire important garantissant la continuité de ce projet à vocation sociale.

En vertu de l'accord de partenariat, l'AMCA s'engage notamment à déposer toutes les annonces et publicités relatives aux produits de l'artisanat, présentés par le comité de suivi et d'évaluation de ce projet, au sein du forum des membres de l'AMCA, outre la promotion de toutes les nouveautés des artisans à des prix préférentiels en faveur des adhérents.

Il s'agit aussi de réserver un espace pour l'affichage numérique des produits des artisans bénéficiaires des projets de l'INDH dans la province d'El Jadida et ce, dans le cadre du Salon annuel organisé par l'association.

L'AMCA s'engage également à permettre aux artisans de participer à des ateliers shopping organisés par l'association, tout en leur offrant des formations personnalisées.

Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 3 MMDH à fin octobre dernier



Selon les données publiées par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), la situation des charges et ressources des collectivités territoriales a dégagé un excédent global de 3 MMDH à fin octobre 2020 contre un excédent global de 5,6 MMDH enregistré un an auparavant.

Destiné à couvrir les dépenses engagées et devant être payées au cours des mois restant de l'année écoulée, et le cas échéant, les dépenses dont le paiement interviendra en 2021, cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 9 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 647 MDH.

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires de 16,6% par rapport à fin octobre 2019, à 30 MMDH, a souligné la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales du mois d'octobre 2020.

A en croire la Trésorerie générale, cette évolution « s'explique par la baisse de 16,5% des recettes transférées, de 12,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales ».

Il est à préciser que les recettes fiscales ont constitué 83,8% des recettes globales des collectivités territoriales à fin octobre 2020. Selon les chiffres, elles ont atteint 25,2 MMDH, en diminution de 14,5% par rapport à leur niveau à

fin octobre 2019, en raison de la baisse de 14,5% des impôts directs et des impôts indirects.

En baisse de 25,9% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, les recettes non fiscales ont de leur côté atteint 4.846 MDH, en raison principalement de la diminution des fonds de concours (70,2%), des recettes domaniales (34,5%) et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (21,7%).

Selon la répartition par type de collectivité territoriale, il ressort des données recueillies que les recettes des communes ont été de

20,4 MMDH et représentaient 68,1% des recettes globales des collectivités territoriales à fin octobre 2020.

Cette répartition montre que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres, a relevé la TGR notant que les ressources transférées ont ainsi constitué 53,9% des recettes des communes contre 90,6% pour les régions et 93,1% pour les préfectures et provinces.

De la répartition par région, il ressort une forte concentration au niveau de six régions avec 71,9% des recettes. Soulignons à ce propos que les recettes de la région de Casablanca-Settat (5.979 MDH) ont représenté 19,9% des recettes globales des collectivités territoriales. Viennent ensuite celles des régions de Rabat-Salé-Kénitra et Dakhla-Oued Ed Dahab qui ont capté respectivement 12,4% et 2% des recettes.

Soulignons, en ce qui concerne les dépenses ordinaires des collectivités territoriales, qu'elles ont atteint 18,7 MMDH à fin octobre 2020, ce qui correspond à une diminution de 4%.

Cette variation s'explique par « la baisse de 10,5% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,9% des dépenses de personnel et de 5,6% des charges en intérêts de la dette », a indiqué la Trésorerie générale.

En baisse de 8,3% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, « les dépenses globales réalisées

par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 29,1 MMDH », a fait savoir la TGR dans son bulletin d'octobre dernier.

Précisons que les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 9.012 MDH à fin octobre 2020 contre 11.061 MDH à fin octobre 2019, soit une diminution de 18,5%.

Par ailleurs, la répartition par type de collectivité territoriale montre que la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales s'est élevée à 18,5 MMDH à fin octobre 2020, soit 66,7%.

Quant à la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région, elle fait ressortir une forte concentration au niveau de six régions (69,3%).

Selon la TGR, les dépenses des régions de Casablanca-Settat (5.044 MDH) et de Dakhla-Oued Ed Dahab ont représenté respectivement 18,2% et 2,1% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Soulignons enfin qu'en plus des recettes d'emprunt de 1.900 MDH, l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales au cours des dix premiers mois de l'année écoulée a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.453 MDH et la reconstitution des excédents pour 3,4 MMDH.

Alain Bouithy



Les recettes ordinaires se sont établies à 30 MMDH en diminution de 16,6% par rapport à fin octobre 2019

RAM annonce une ligne directe Casablanca-Dubaï

La compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) a annoncé, mercredi, le lancement, à compter du 28 mars 2021, d'une nouvelle route aérienne directe reliant Casablanca à Dubaï, avec trois fréquences par semaine. "Les vols au départ de Casablanca seront opérés tous les mardis, jeudis et dimanches, avec une durée de vol de sept heures et demie. Le décollage sera programmé à 20h05 (heure du Maroc) pour une arrivée à Dubaï à 06H35 (heure locale)", précise RAM dans un communiqué. Quant aux vols au départ de Dubaï, ils seront programmés tous les lundis, mercredis et vendredis, avec une durée

de vol de huit heures, fait savoir la même source, ajoutant que les vols décolleront à 08h35 (heure locale) pour une arrivée à Casablanca à 13h35.

Les vols seront effectués par des avions de type Boeing 787 Dreamliner, avion de dernière génération, performant et écologique, offrant une excellente prestation de confort et de sécurité, indique le communiqué.

Et de conclure: "Cette nouvelle route aérienne répond aux attentes de la communauté marocaine établie aux Emirats Arabes Unis ainsi qu'à l'ensemble des voyageurs touristiques et d'affaires marocains et émiratis".

Mise en service commerciale du terminal à conteneurs 3 au port de Tanger Med 2

La mise en service commerciale du terminal à conteneurs 3 (TC3) du port de Tanger Med 2 a été effectuée, récemment, après 18 mois de travaux pour un investissement de près de 175 millions d'euros (M€), indique, mercredi, le groupe Marsa Maroc. Cette mise en service, marquée par la réception de Tanger Alliance, filiale de Marsa Maroc, Contship Italia, Eurogate International et Hapag-Lloyd, de son premier navire porte-conteneurs, concerne une large partie du terminal, la mise en service de l'ensemble étant prévue au plus tard en juin 2021, fait savoir Marsa Maroc dans un communiqué. Ce terminal est établi sur une superficie de 36 Ha et dispose de 800 mètres linéaires de quai

fondés à 18 mètres de profondeur, précise la même source, notant qu'en termes d'équipements, le TC3 est doté de 8 portiques de quai (STS) permettant de charger et décharger les plus grands porte-conteneurs au monde, ainsi que de 22 portiques de parc (RTG) pour le stockage des conteneurs. Il offrira à terme une capacité de 1,5 million d'équivalent vingt pieds (EVP). Et de rappeler que conformément à la convention de concession qui la lie à Tanger Med 2, Tanger Alliance est en charge de la réalisation des superstructures et des équipements, du recrutement des moyens humains et de la mise en place de tous moyens nécessaires au bon fonctionnement du TC3.

L'informel en-dessous de 30% du PIB entre 2009 et 2018

L'économie informelle au Maroc a reculé à un niveau en-dessous de 30% du produit intérieur brut (PIB) entre 2009 et 2018, révèle une étude sur "Mesure et évolution de l'économie informelle au Maroc", publiée sur le portail Internet de Bank Al-Maghrib (BAM).

"L'économie informelle présente trois périodes d'évolution distinctes: (i) au cours de la première période 1988-1998, l'économie informelle stagne quasiment à environ 40% du PIB; (ii) au cours de la deuxième période 1999-2008, l'économie informelle diminue à 32-34% du PIB; (iii) durant la dernière période 2009-2018, la tendance à la baisse se poursuit mais



à un rythme plus modéré pour atteindre un niveau juste en-dessous de 30% du PIB", indiquent les auteurs de ce document de recherche.

Les résultats de ladite étude, qui est réalisée par Kamal Lahlou, Hicham Doghmi et Friedrich Schneider, suggèrent aussi que les stratégies mises en œuvre depuis le début des années 2000 pour améliorer l'environnement institutionnel, économique et financier ont contribué à réduire la taille de l'économie informelle, rapporte la MAP.

Toutefois, la persistance d'im-

portantes activités informelles persiste des réformes structurelles supplémentaires, notamment celles liées à l'éducation, au système judiciaire, à la politique fiscale et au marché du travail, estiment ces chercheurs, faisant remarquer, dans ce cadre, qu'aucune politique unique ou isolée ne peut conduire à une diminution significative du poids de l'informel.

Et d'ajouter: "Une stratégie de formalisation devrait inclure des réformes intégrées qui traitent de la complexité et des particularités de l'informalité dans chaque sec-

teur".

Outre les réformes structurelles, ces chercheurs ont recommandé une batterie de mesures à même de permettre l'intégration de l'informel, dont notamment le renforcement de la coordination et le suivi des politiques qui ciblent l'économie de l'ombre, l'évaluation continue de l'évolution de cette économie et le renforcement du système de détection, grâce à l'échange d'informations entre les différentes institutions.

De même, ils préconisent le développement des capacités et processus de l'administration fiscale pour des contrôles fiscaux

plus ciblés, la perception des impôts et cotisations sociales par une seule administration fiscale et la mise en place de mesures d'incitation fiscale et ce, à travers de larges consultations entre les différents acteurs.

Il s'agit également de la mise en place des campagnes de sensibilisation du public aux avantages du travail déclaré, du renforcement de la digitalisation de l'administration publique, ainsi que du développement de l'utilisation des paiements électroniques dans le cadre de la stratégie nationale d'inclusion financière.

“
La persistance d'importantes activités informelles nécessite des réformes structurelles supplémentaires

10,2 millions de bénéficiaires de l'AMO recensés en 2019

La population couverte par l'assurance maladie obligatoire (AMO) a atteint 10,2 millions de personnes en 2019, soit une hausse de 6,6% comparativement à 2018, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

Cette population est répartie entre secteur privé (67,1%), secteur public (30,7%) et régime des étudiants (2,3%), précise l'ACAPS dans son rapport annuel sur le secteur de la prévoyance sociale. Sur la période 2015-2019, cette même population a connu une progression annuelle moyenne de 5,4%, rapporte la MAP.

Ce rapport fait aussi état d'une croissance du nombre de bénéficiaires de l'AMO-étudiants de 73,5 mille à 231,1 mille assurés en 2019. Cette évolution résulte principale-

ment de l'allègement de la procédure d'affiliation au régime et aux campagnes de sensibilisation menées par la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) auprès des étudiants et des établissements de l'enseignement supérieur.

Pour ce qui est des assurés des régimes d'assurance maladie obligatoire, ils ont augmenté de 9,4% à 4,5 millions en 2019 (44,5% de la population des bénéficiaires), relève la même source. Cet effectif a enregistré une hausse annuelle moyenne de 6,4% sur la période 2015-2019.

L'ACAPS fait également savoir que les actifs représentent 72,6% des assurés des deux régimes AMO-CNOPS et AMO-CNSS avec un effectif de 3,3 millions contre 22,1% pour les titulaires de pension (princi-

pale ou de réversion), soit un effectif de 1 million de personnes.

En ce qui concerne le nombre des assurés actifs du régime AMO-CNOPS, il a enregistré une progression de 2,9% par rapport à 2018. Toutefois sur les cinq dernières années, cet effectif a accusé une légère baisse annuelle moyenne de 0,8% contre une progression moyenne de 5,7% du nombre des retraités affiliés au régime.

Le nombre des conjoints et des orphelins titulaires d'une pension de réversion a, quant à lui, évolué en moyenne de 3,8% sur la même période et les assurés actifs du régime AMO-CNSS ont enregistré une hausse de leur effectif de 7% par rapport à 2018 contre une progression de 6,2% et 4,1% respectivement, pour celui des retraités et des

bénéficiaires de pension de réversion.

Pour ce qui est des ayants droit de l'AMO, conjoints et enfants à charge, ils ont atteint 5,7 millions d'individus en 2019, en hausse de 5,2% par rapport à 2018. En outre, l'ACAPS indique que l'AMO-CNSS s'accapare plus de deux tiers de ces bénéficiaires, avec une part de 68,3% de cet effectif contre 31,7% pour l'AMO-CNOPS.

Et de noter que les régimes de l'assurance maladie obligatoire ont couvert au titre de l'année 2019, une part de 28,7% de la population marocaine, en progression de 156 points de base par rapport à 2018. Sur la période 2015-2019, cette couverture a enregistré une progression annuelle moyenne de 112 points de base.



Le sport est sous cloche

Les séries-documentaires sportives plébiscitées

“The Last Dance”, “Sunderland ‘Til I Die”, “F1: Drive to survive”... Dans une année marquée par l’arrêt des compétitions sportives, les séries et documentaires se sont imposés comme des contenus sportifs incontournables, sous l’impulsion des plateformes en ligne. Ils nous font rêver, nous inspirent, nous font vibrer. Les sportifs professionnels, qui d’ordinaire nous donnent des rendez-vous réguliers, ont disparu des stades et des écrans pendant plusieurs semaines, à cause de l’arrêt des compétitions internationales. Une aubaine pour les plateformes en ligne, qui ont développé depuis plusieurs années des séries et documentaires sportifs, parfaits pour palier le manque de sport à la télévision.

ESPN et Netflix, producteurs de la série documentaire “The Last Dance” retraçant la carrière de Michael Jordan aux Chicago Bulls, ont senti le coup, et avancé sa sortie au 19 avril. En manque de compétition, les fans de sport, dont une grande partie est en confinement, sont ravis. Ils vont pouvoir revivre les exploits du plus

grand basketteur de l’histoire.

La suite ? Un carton aux Etats-Unis sur ESPN, avec 6 millions de téléspectateurs par épisode en moyenne, et un carton planétaire sur Netflix, avec près de 24 millions de visionnages dans les quatre premières semaines de diffusion, ce qui en fait la série la plus regardée de l’histoire du sport.

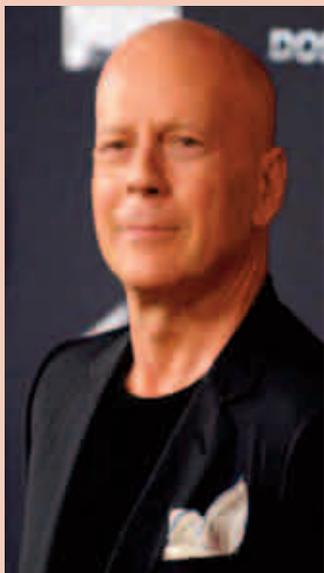
Mais Netflix n’en était pas à son coup d’essai. La plateforme fait figure de référence dans la narration du sport en se plaçant dès son lancement à l’international sur la production de contenus narratifs autour du monde du sport : les séries “Last Chance U”, sortie en 2016 sur le quotidien de plusieurs équipes universitaires de football américain, “Formula 1: Drive to Survive”, qui offre une impressionnante plongée dans les coulisses des courses de Formule 1, ou encore “Sunderland ‘Til I Die”, immersion dans la descente aux enfers d’un club de foot de l’Angleterre ouvrière. La saison 2 de la série “Sunderland ‘Til I Die”, sortie le 1er avril 2020, en plein confinement, a été plébiscitée par les fans de foot et par un public plus large, grâce à son storytelling puissant, inspiré des séries dramatiques.

Si la série a si bien marché, “c’est parce que c’est une histoire humaine”, selon Ben Turner, co-réalisateur. “On regarde ces joueurs à travers leur carrière, on vit leurs triomphes, leurs échecs, leur humanité. C’est une façon de parler de quelque chose de bien plus grand que le football”. “Quand nous avons lancé le projet, Trump était en train d’être élu aux Etats-Unis. Avec Netflix, nous avons comparé la situation avec celle de Sunderland, avec le chômage, le découragement de la population, cet aspect social. Nous sommes heureux que les gens se soient attachés à leurs histoires”, se rappelle-t-il. Ce succès des contenus narratifs de sport s’inscrit dans un contexte de désintérêt croissant envers le sport en direct, remplacé peu à peu par du “non-live content” (contenu qui n’est pas du direct) et du “near-live content” (contenu diffusé quasiment en immédiateté, comme par exemple des morceaux de matchs ou des actions marquantes publiés sur les réseaux sociaux). “Avant le Covid, on avait déjà une baisse entre 15 et 20% en moyenne des audiences du sport en direct”, note Arnaud Simon, ancien directeur de la chaîne Eurosport et PDG de

In&Out Stories.

Pour Pierre Rondeau, économiste du sport, “le documentaire sportif vient de positionner dans une forme non pas de substitution mais de complémentarité, avec les programmes sportifs offerts aux abonnés des plateformes”. En concurrence avec Netflix, Amazon Prime a misé gros sur le développement de séries-docu sportifs. Après Manchester City en 2018, Amazon a récemment suivi la remontée du club historique de Leeds en Premier League, et la turbulente première saison de José Mourinho à Tottenham. Selon Pierre Rondeau, ces contenus font partie d’“une stratégie marketing qui permet de s’ancrer dans le paysage médiatico-sportif tout en limitant les frais”, en tentant d’attirer des fans de sport sur la plateforme, qui a entre temps acquis une partie des droits de diffusion de la Premier League. Les séries sportives prennent alors la fonction de “produit d’appel” pour augmenter le nombre d’abonnés. Une stratégie payante pour Amazon Prime, qui réalise des audiences comparables aux grandes chaînes de sport du Royaume-Uni sur certaines affiches de Premier League.

Comment Bruce Willis a-t-il failli rater le rôle de John McClane ?



C’est une des franchises les plus célèbres du cinéma d’action mais Die Hard aurait pu connaître un sort bien différent... Comme souvent à Hollywood, le matériau d’origine est plutôt éloigné du résultat final. En effet, le premier film de la saga, titré Piège de Cristal en France, est l’adaptation plutôt libre d’un roman intitulé Nothing Lasts Forever. Ce polar de l’auteur Roderick Thorp, sorti en 1979, raconte comment, à la veille de Noël, un flic en retraite qui rend visite à sa fille sur son lieu de travail, une tour de Los Angeles, se retrouve face à des terroristes tentant de faire sauter le bâtiment. L’écrivain était alors très influencé par les films catastrophe comme La Tour Infernale. Ce roman était en fait une suite déguisée à son livre Le Détective, écrit en 1966 et adapté au cinéma deux ans plus tard avec Frank Sinatra dans le rôle principal. C’est d’ailleurs au croquer à la voix de velours qu’était destiné l’adaptation de Nothing Lasts Forever mais, entretemps, Sinatra avait pris quelques années de plus et l’imaginer en héros d’action paraissait inconcevable.

Le projet resta sur les étagères de la Fox pendant huit ans avant que le producteur Lloyd Levin ne décide de confier une adaptation du livre au scénariste Jeb Stuart. Un soir, après une dispute avec sa femme, il a l’idée de rajouter le personnage et d’en faire un homme qui arrive à

Los Angeles pour se réconcilier avec son épouse, dont il est séparé. Séduit par le scénario de Jeb Stuart, la Fox donne son feu vert au projet et le confie à l’explosif producteur Joel Silver. En 1987, Silver est le roi d’Hollywood : il vient d’enchaîner coup sur coup deux gros succès, Predator et surtout L’Arme Fatale. Celui-ci décide de nommer le projet Die Hard et d’engager le réalisateur John McTiernan, non sans mal. Le cinéaste qui vient de faire Predator ne veut pas refaire un film d’action. Pourtant, il finira par accepter, devant les demandes incessantes de Silver et en ayant l’assurance de pouvoir ajouter une touche d’humour au script. Reste désormais à trouver la star du projet...

Contractuellement, le studio doit d’abord proposer à Frank Sinatra, qui décline rapidement en raison de son âge : 70 ans ! D’autres stars comme Clint Eastwood, Sylvester Stallone, Harrison Ford ou Richard Gere sont approchées mais aucune n’est séduite par le projet. Même Arnold Schwarzenegger n’est pas enclin à remplir avec Joel Silver et John McTiernan car il veut changer de registre. Il refuse donc Piège de Cristal pour tourner dans... Jumeaux, une comédie pas fameuse avec Danny DeVito. Puisque toutes les grandes stars masculines semblaient hors de portée, il fallait pour la production chercher du côté des outsiders. Un nom commençait à émer-

ger, un certain Bruce Willis. Seulement voilà, l’acteur, pas encore chauve et costaud à l’époque, était lié à la série télé Clair de Lune où il jouait un détective tout en sourires et en charme. Pas vraiment le profil musculeux des héros d’action des années 80...

Contractuellement engagé sur le tournage de la saison 3 de la série, Bruce Willis dut décliner dans un premier temps la proposition. Mais, alors qu’il avait tiré une croix sur le rôle de John McClane, sa partenaire dans Clair de Lune, Cybill Shepherd, tomba enceinte. Le tournage de la série fut alors interrompu pendant 11 semaines, laissant le temps au futur époux de Demi Moore d’enfiler le célèbre marcel blanc de l’inspecteur. L’agent de Bruce Willis réussit même à obtenir un chèque ronflant de 5 millions de dollars pour son poulain, en faisant l’un des acteurs les mieux payés à l’époque. L’investissement fut largement rentable : sorti à l’été 1988, Die Hard remporta 5 fois sa mise initiale. Véritable matrice du film d’action moderne, le film a connu ensuite 4 suites, en attendant peut-être un jour un Die Hard 6 qui n’en finit pas de se concrétiser. Toutefois, si un nouveau film devait voir le jour, gageons qu’il s’agirait plutôt d’un reboot avec un jeune acteur dans le rôle principal. Après tout, à 65 ans, Bruce Willis est sans doute “trop vieux pour cela” !

Najat El Hachimi remporte le Prix Nadal pour son roman "Lundi, ils nous aimeront"



L'écrivaine espagnole d'origine marocaine, Najat El Hachimi, a remporté le 77e Prix Nadal du roman, un des prestigieux prix littéraires espagnols, pour son livre «Lundi, ils nous aimeront».

Le roman, écrit par Najat El Hachimi en espagnol et en catalan, relate la vie de deux amies vivant en marge de la société, et leur combat pour la liberté. «Lundi, ils nous aimeront» raconte «l'histoire de l'amitié entre deux filles is-

sues de familles d'immigrés, et décrit leur combat pour la liberté dans un quartier situé à la périphérie de la ville, avec son lot de défis et de contraintes pour les femmes», a déclaré Najat El Hachimi en recevant, mercredi, ce prix lors d'une cérémonie restreinte en raison des mesures sanitaires, en présence d'un nombre limité d'invités parmi l'élite du monde académique et médiatique de Barcelone.

Née à Nador en 1979, Najat El Ha-

chimi, qui est partie en 1987, avec sa famille à l'âge de huit ans, pour s'installer à Vic près de Barcelone (Catalogne), a déjà reçu plusieurs prix pour ses œuvres littéraires, dont le roman «Le Dernier patriarcat» qui a remporté le prix Ramon Llull, un des prix littéraires les plus importants de la région de Catalogne. Najat El Hachimi est également l'auteure des romans «Moi aussi, je suis catalane», «La Chasseuse de corps» et «La fille étrangère».

Bouillon de culture

Rafael Payare

Le jeune chef vénézuélien Rafael Payare succédera à l'Américain Kent Nagano comme directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), a annoncé jeudi la phalange québécoise. M. Payare, 40 ans, deviendra le 9e directeur musical -et premier Sud-Américain- de l'orchestre à partir de la saison 2022-23, pour une période d'au moins cinq ans, a indiqué l'OSM dans un communiqué. Il succédera au maestro Kent Nagano, qui a dirigé l'OSM de 2006 à 2020.

Rafael Payare avait commencé à collaborer avec l'OSM en 2018, établissant une relation naturelle «instantanée» avec les musiciens, selon l'Orchestre. «J'espère de tout cœur offrir au public de l'OSM, en toute complicité avec les musiciennes et les musiciens, de nombreux moments de bonheur, de fierté et d'espoir», a déclaré Rafael Payare cité par le communiqué. Corniste de formation, Rafael Payare «est un des chefs d'orchestre les plus en vue de sa génération et des plus en demande sur la scène internationale», souligne l'OSM. «Son sens inné de la musique, sa technique brillante et le charisme qu'il dégage sur le podium caractérisent son style et sa démarche musicale». Il est diplômé du célèbre programme d'éducation musicale «El Sistema» fondé par José Antonio Abreu pour des jeunes des quartiers populaires au Venezuela.



Les Marocains Younès Ez-Zouaine et Abdelhak Boutaqmanti, lauréats du Prix Ibn Khaldoun-Senghor



Le Prix Ibn Khaldoun-Senghor 2020, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), a été attribué aux Marocains Younès Ez-Zouaine et Abdelhak Boutaqmanti, apprend-on auprès de l'OIF, basée à Paris.

Créé en 2007, ce Prix est attribué chaque année par un jury international. Il vise la promotion de la diversité culturelle et linguistique et encourage toutes formes d'échanges culturels entre le monde arabe et l'espace francophone.

Le jury, qui s'est réuni le 9 décembre dernier en visioconférence afin de désigner le lauréat de l'édition 2020, a décidé d'attribuer ce Prix à MM. Younès Ez-Zouaine et Abdelhak Boutaqmanti pour leur traduction du français vers l'arabe de l'ouvrage «Le Djihadisme : le retour du sacrifice. Résister à la terreur», de Jakob Rogozinski (Desclée de Brouwer, 2017). La traduction primée est parue chez Mominoun Without Borders Institution (Liban, 2020), indique l'OIF sur son site Internet.

Cet essai propose une analyse du phénomène du djihad à travers le prisme des sciences humaines (philosophie, psychanalyse, sociologie, histoire). Il tente de sensibiliser les décideurs et les penseurs à la nécessité

de questionner le contenu du discours islamiste ainsi que la manière dont il est diffusé au sein de la société, notamment parmi la jeunesse. Ce livre met également en exergue les liens séculaires entre Orient et Occident, en convoquant une histoire commune et une géographie méditerranéenne partagée, souligne-t-on.

Fruit d'une coopération entre l'OIF et l'ALECSO, le Prix Ibn Khaldoun-Léopold Sédar Senghor récompense la traduction d'un ouvrage littéraire ou de sciences humaines arabe/français. Il s'adresse aux traducteurs, aux universités, aux instituts d'enseignement supérieur et aux centres d'études et de recherches, aux associations et aux unions nationales, ainsi qu'aux maisons d'édition du monde arabe et de l'espace francophone. Le jury de l'édition 2020 de cette distinction littéraire était composé de Bassam Baraké, Secrétaire général de l'Union des Traducteurs arabes (Liban), Zahida Darwiche-Jabbour, Secrétaire générale de la Commission nationale libanaise pour l'UNESCO et l'ALECSO, Fayza El Qasem, Professeure émérite, Ecole supérieure de traducteurs et interprètes (France), Mohammed Mahjoub, philosophe, traducteur et écrivain (Tunisie), et Hana Subhi, traductrice et professeure de littérature française à l'Université Paris-Sorbonne d'Abu Dhabi (France et Irak).



Jennifer Aniston prête à arrêter le métier d'actrice

Mais que se passe-t-il actuellement dans la tête de l'héroïne de *Friends* ? Jennifer Aniston réfléchit carrément à mettre un terme à sa carrière d'actrice. Une prise de conscience provoquée par une mauvaise expérience lors du tournage d'un film. « Je dois avouer qu'au cours des deux dernières années, l'idée de ne plus jouer la comédie m'a traversé l'esprit, a-t-elle récemment confié au cours d'une interview accordée au podcast *Smartless*, animé par les comédiens Jason Bateman (*Ozark*), Sean Hayes (*Will & Grace*) et Will Arnett (*Arrested Development*). Cela n'avait jamais été le cas auparavant. Ce projet m'a vraiment mise hors de moi et je ne sais pas si le métier d'actrice m'intéresse encore. » Ne comptez pas sur elle pour révéler publiquement le titre de cet « horrible film ». Le manque de professionnalisme, d'organisation et de préparation de l'équipe de ce projet ont été le déclin de cette envie de s'éloigner des studios hollywoodiens.

Abandonner sa carrière ? Difficile de la prendre au sérieux quand on sait que la série *The Morning Show*, récemment proposée sur AppleTV+, l'a à nouveau propulsée au sommet, lui permettant de remporter plusieurs trophées de la meilleure actrice de série. Impatiente de poursuivre cette aventure pour une seconde saison, Jennifer dit également avoir hâte de retrouver la bande de *Friends* pour un épisode spécial retrouvailles reporté à de multiples reprises cette année à cause de la situation sanitaire. « Il n'y a aucun doute pour moi que le rôle qui restera numéro un dans mon cœur, c'est celui de Rachel Green. »

Interrogée sur ce qu'elle ferait si elle décidait de mettre à exécution son envie de retrait des plateaux de tournage, Jennifer Aniston avoue déjà réfléchir à une reconversion. « J'adore la décoration intérieure. C'est ce qui me rend totalement heureuse aujourd'hui. » Ses millions de fans espèrent, eux, qu'elle reprendra vite ses esprits de star.



Un joli pactole pour Julia Roberts

Au moment où la comédie *Coup de foudre à Notting Hill* est sortie en salles en 1999, Julia Roberts était l'actrice la mieux payée du monde et enchaînait les cartons dans des comédies romantiques telles que *Le Mariage de mon meilleur ami* ou bien *encore Just married* (ou presque). Pour tourner dans *Coup de foudre à Notting Hill*, la comédienne a perçu un immense cachet de 15 millions de dollars. C'est Julia Roberts elle-même qui l'a révélé à l'écran étant donné que le personnage qu'elle incarne dans cette comédie dévoile le salaire qu'elle a touché pour jouer dans son dernier film lors de la scène du dîner.

En parlant d'argent, *Coup de foudre à Notting Hill* en a beaucoup rapporté à ses producteurs étant donné qu'il fut un véritable succès commercial lors de son exploitation en salles. Conçu pour un budget de 42 millions de dollars, ce long-métrage a récolté pas loin de 364 millions de dollars de recettes à travers le monde. A l'époque, il s'agissait du plus gros succès de Hugh Grant et du 3ème de Julia Roberts derrière *Ocean's Eleven* (451 millions de dollars) et *Pretty Woman* (432 millions de dollars). Pour l'anecdote, le scénario de *Coup de foudre à Notting Hill* fut écrit par un spécialiste des comédies romantiques : Richard Curtis. Dans ce genre cinématographique, ce dernier a écrit les scénarios de plusieurs films cultes comme *Quatre mariages et un enterrement*, *Le journal de Bridget Jones* ou bien encore *Love Actually*.



Kate Middleton n'hésite pas à bafouer le protocole

Des deux belles-filles du prince Charles, on a tendance à considérer que Meghan Markle est la rebelle. Comment d'ailleurs réfuter l'assertion ? Elle est sans le moindre doute à l'origine de la désertion royale du Prince Harry, a soustrait Baby Archie à la famille royale britannique et élève désormais son fils en parfait petit Californien au grand dam des experts britanniques.

Pourtant Kate Middleton aime aussi parfois envoyer valser le protocole et c'est souvent lors de ses voyages que l'épouse de William se laisse aller à son sens de l'improvisation au détriment d'un protocole pourtant codifié. Kate a par exemple démontré à plusieurs reprises son penchant pour les câlins lors de différents voyages à l'étranger. Une façon de dire bonjour certes très banale pour le citoyen moyen mais dangereusement off-limite pour un membre de la couronne britannique comme le rappelle le *Daily Express*. Sur le site Internet de la famille royale, il est indiqué comment saluer selon le protocole : « Pour les hommes, il s'agit d'un mouvement de cou (on ne bouge que la tête) tandis que les femmes font une petite révérence ». Il est néanmoins

précisé que certains peuvent préférer « une simple poignée de main ». Le site Internet souligne toutefois : « Il n'y a pas de code de conduite obligatoire lors d'une rencontre avec la reine ou un membre de la famille royale même si beaucoup de gens souhaitent observer les formes traditionnelles ».

Parmi les premières à faire fi du protocole, la princesse Diana souvent photographiée dans de chaleureuses étreintes. Un comportement tactile avec lequel la maman de George, Charlotte et Louis est en parfaite adéquation et qu'elle a mis en exécution à de nombreuses reprises, au Canada, en Nouvelle Zélande, ou encore en Allemagne en 2017 alors que le couple Cambridge était en visite dans une organisation caritative. La princesse avait été photographiée câlinant tendrement des enfants qui l'accueillaient, répondant avec simplicité à leurs sollicitations bafouant ainsi le sacro-saint protocole.

Quant à Elizabeth II, en 69 ans de règne, elle n'aura brisé que très rarement le protocole. Une fois, pourtant, mais qui restera pour la postérité : avec Michelle Obama en 2009, les deux femmes avaient été photographiées lors d'une accolade complice...



Mort de Gerry Marsden, chanteur de "You'll never walk alone"

Gerry Marsden, le chanteur qui avait popularisé "You'll never walk alone", devenu l'hymne du club de Liverpool, est décédé dimanche à l'âge de 78 ans, ont annoncé les médias anglais.

"C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de Gerry Marsden", ont réagi les Reds sur leur compte Twitter. "Les mots de Gerry resteront à jamais gravés dans notre mémoire. Vous ne marcherez jamais seul".

Né à Liverpool, Marsden était le leader du groupe Gerry And The Pacemakers dans les années 60 et avait repris "You'll never walk alone", écrit à l'origine par les compositeurs américains Rogers et Hammerstein pour la comédie musicale Carousel en 1945.

La version de Gerry And The Pacemakers avait été adoptée par les fans de Liverpool à partir de 1963 et était devenue l'un

des hymnes les plus célèbres du football. D'autres clubs comme le Celtic, Feyenoord ou Dortmund l'ont également choisi.

L'ex-Beatles Paul McCartney, qui a côtoyé Marsden et son groupe dans les années 60 à Liverpool, a rendu hommage au chanteur sur son compte Twitter. "Gerry était un pote de nos débuts à Liverpool. Lui et son groupe étaient nos plus grands rivaux sur la scène locale".

"Ses interprétations inoubliables de +You'll Never Walk Alone+ et +Gerry Cross the Mersey+ (NDLR: un autre tube de Marsden) restent dans le coeur de beaucoup de gens comme les souvenirs d'une époque joyeuse de la musique britannique", a-t-il ajouté.

Marsden avait réenregistré le morceau devenu hymne des Reds en avril 2020 en hommage au Service national de santé britannique pendant la pandémie de coronavirus.



CR7, un papa exigeant

Alimentation, repos, sommeil... Cristiano Ronaldo a une hygiène de vie irréprochable ! Il tente de la transmettre à son fils aîné, Cristiano Jr. Problème : le garçon aime encore le soda et les chips, des fringales qui suscitent la colère de son papa.

"Dans le foot, être un fils de star est dangereux", expliquait le Français Robert Pirès au Parisien. Cristiano Jr en fait déjà l'expérience ! Le jeune garçon de 10 ans souhaite être footballeur comme son papa. Cristiano Ronaldo cherche à lui inculquer l'importance d'une alimentation saine. Naturellement, l'athlète de 36 ans se fâche quand il tombe sur son fils en train de boire des boissons gazeuses ou de manger des amuse-bouches salés.

"Je suis parfois dur avec lui parce qu'il boit des sodas et je suis énervé contre lui. Je me bats avec lui quand il mange des chips ou des frites. Il sait que je n'aime pas ça, a confié Cristiano Ronaldo lors d'une conférence aux Globe Soccer Awards à Dubaï le 27 décembre 2020. Même mes

plus jeunes enfants [Alana, fruit de sa relation avec Georgina Rodriguez et les jumeaux Eva et Matteo, nés d'une mère porteuse, NDLR], quand ils mangent du chocolat, me regardent d'un air craintif. Nous devons être forts. Pour être honnête, il a du potentiel, c'est un garçon fort, rapide, il dribble bien, mais il n'est toujours rien. Je lui répète à chaque fois: il faut beaucoup de dévouement, de travail."

Toujours concernant Cristiano Jr, le quintuple Ballon d'or ajoute : "Parfois, quand il est à la maison, je lui conseille de faire du tapis roulant puis de prendre un bain d'eau froide pour récupérer. Mais lui se plaint. Je le comprends, il n'a que 10 ans. Je ne lui mettrai aucune pression, je ne ferai rien pour qu'il devienne footballeur. Bien sûr, j'aimerais qu'il le devienne, mais c'est lui qui décidera de son propre avenir."

Aux Globe Soccer Awards, CR7 a reçu le prix du Footballeur du siècle. Sa fiancée Georgina Rodriguez et Cristiano Jr ont assisté à la cérémonie.

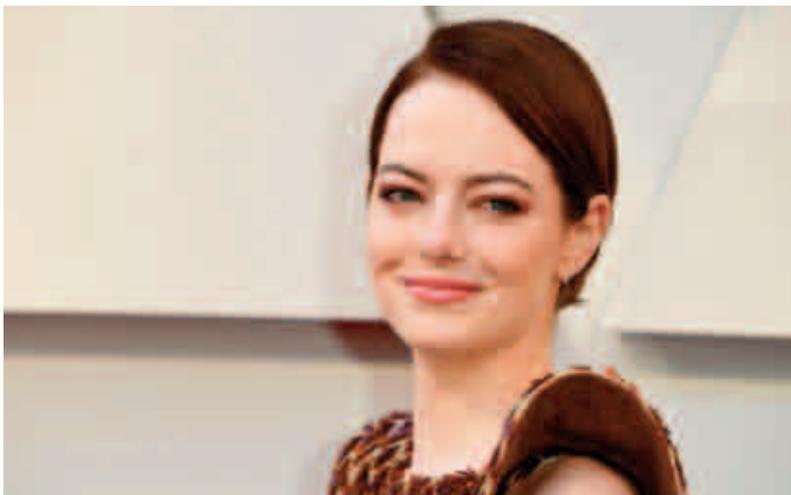
Emma Stone bientôt maman

Emma Stone et son mari Dave McCary attendent leur premier enfant. C'est le Daily Mail qui a partagé récemment la bonne nouvelle. N'ayant pas fait d'annonce officielle, on peut imaginer que le couple souhaitait que cela reste secret. Ils ont été trahis par le journal britannique qui a publié une série de photos sur lesquelles on peut voir le ventre déjà très arrondi de l'actrice de 32 ans. La nouvelle de sa grossesse s'est donc rapidement répandue et les internautes n'ont pas hésité à féliciter le couple. Très discrète sur sa vie privée, Emma Stone n'est pas présente sur les réseaux sociaux et n'a donc pas commenté cette annonce. Seul son mari possède un compte Instagram mais le réalisateur de 35 ans n'a pas souhaité en parler.

En couple depuis 2017,

Emma Stone et Dave McCary se sont rencontrés sur le plateau de l'émission "Saturday Night Live" en 2016. Depuis, ils semblent filer le parfait amour mais préfèrent tout de même rester discrets sur leur relation. Très heureux, Dave McCary avait annoncé leurs fiançailles en décembre 2019, en postant une photo sur son compte Instagram sur laquelle on pouvait voir Emma Stone, tout sourire et montrant sa toute nouvelle bague.

Le couple, dont le mariage devait se dérouler en mars 2020, a donc dû repousser la date suite à la pandémie de coronavirus. Selon le site Page Six, les deux tourtereaux se seraient mariés dans la plus grande intimité en septembre 2020. La rumeur a vu le jour après qu'ils aient été photographiés dans les rues de Los Angeles, avec aux doigts des anneaux assortis.



Faustin Archange Touadéra, un président centrafricain qui se veut un homme de paix

Portrait



Un président souriant et proche de son peuple, qui n'hésite pas à se prêter aux bains de foule. Ce n'est qu'à l'approche de l'élection en Centrafrique que Faustin Archange Touadéra, annoncé lundi réélu pour un second mandat, a commencé à afficher un nouveau visage.

Car, depuis son élection surprise en 2016, ce président d'un pays en guerre civile limitait ses déplacements, sous la garde très rapprochée de Casques bleus et d'agents de sécurité privés russes.

Ce natif de Damara, à 60 km au Nord de Bangui, jouissait d'une certaine popularité et d'une réputation de "bosseur", compétent mais à la personnalité modeste et effacée.

"Trop discret", jugent ses zélateurs. Mais, pour ses contempteurs, il est le pilier d'un régime qu'ils qualifient de "prédateur" dans un pays pourtant miné depuis des lustres par la corruption.

Naïf ou cynique, selon ses ennemis, épris de paix selon ses partisans, M. Touadéra a conclu un accord de paix en 2019 à Khartoum avec les 14 groupes armés, intégrant des chefs de guerre au gouvernement ou à l'administration.

Un "accord de dupes" pour l'op-

position. Près de deux ans plus tard, trois des principaux groupes signataires, qui contrôlent toujours les deux tiers du pays, tentent de marcher sur Bangui pour le renverser, et les autres continuent de se disputer les richesses minérales de la Centrafrique en menant sporadiquement des attaques contre les civils et l'armée.

Un immense défi attendait ce professeur de mathématiques pures, diplômé de l'Université de Lille (Nord de la France), et d'un doctorat d'Etat à Yaoundé: relever un pays et une population meurtris par la guerre civile, une économie totalement détruite, et regagner un immense territoire sous la coupe des groupes armés.

Les partisans de ce président de 63 ans ne manquent pas d'égrener des réalisations, largement financées par la communauté internationale: reconstruction de l'armée, l'Education passée de 8 % à 14 % des dépenses du budget, gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants jusqu'à 5 ans, paiement plus régulier des fonctionnaires...

"La Centrafrique revient de loin, le président Touadéra est en train de redresser ce pays", assure Eric Sorongope, dirigeant d'un parti de la majo-

rité. Mais ce bilan ne lui a jamais permis de gagner les cœurs d'une frange importante de la population du deuxième pays le plus pauvre du monde, selon l'ONU, et qui endure depuis des décennies coups d'Etat, régimes autoritaires et guerres civiles.

"Touadéra a un profil technocratique, ce n'est pas un politicien", avance Hans de Marie Heungoup, spécialiste de la Centrafrique à l'International Crisis group (ICG).

Sans base électorale avant 2016, il est soutenu par un parti monté de toutes pièces en 2018 seulement, qui a fédéré une quarantaine de mouvements. Ancien Premier ministre (2008-2013) de François Bozizé, renversé en 2013, qu'il accuse aujourd'hui de mener la rébellion, M. Touadéra a donc dû naviguer et composer avec les divers clans qui l'avaient porté au pouvoir.

"L'un des défauts fondamentaux de Touadéra, c'est qu'il ne sait pas décider", juge un diplomate étranger, ajoutant : "Quand un dossier est compliqué, il le repousse aux calendes grecques. Il est allergique à l'arbitrage, et entouré de gens qui lui ressemblent".

Se présentant comme un "homme de paix" face aux chefs de guerre, il a donc opté pour le dia-

logue et signé l'accord avec les groupes armés.

Cela lui a aliéné une partie importante de la population exposée à leurs exactions. "Cet accord a fragilisé le président", analyse Thierry Vircoulon, expert de l'Afrique centrale à l'Institut français des relations internationales (Ifri).

D'un autre côté, dans un pays lassé par les conflits, une partie de la population apprécie la constance du président, qui n'a jamais dévié de sa politique de la main tendue. Et lui sait gré de l'indéniable accalmie dans les combats depuis bientôt trois ans.

Mais il a montré peu d'empressement à endiguer la corruption endémique, accuse l'opposition. "De multiples scandales de corruption et de gouvernance concernant certains ministres ont entaché son mandat. Quand bien même vous voudrez faire dans la technocratie, encore faut-il une gestion efficiente", rappelle Hans de Marie Heungoup.

Ses opposants, mais aussi Paris qui voit d'un mauvais œil sa perte d'influence dans son ancien pré carré, estiment aussi que Touadéra s'est trop rapproché de Moscou, au point de livrer à des groupes russes des pans entiers des ressources naturelles, notamment le diamant et l'or.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE D'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE DE LAKHSSAS
CAIDAT TIGHIRT
COMMUNE TIGHIRT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Le **Mardi 02 février 2021** il sera procédé dans le bureau du Président du Conseil Communal de Tighirt à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour :

N° D'appel d'offres	Objet du marché	Le cautionnement provisoire	L'estimation du coût des travaux	Jour d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis
01/2021/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement des pistes menant aux douars Agoujal et Lqsabl sur une longueur totale de 4,3 kms commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni	15 000,00 dhs (Quinze mille dhs)	618 264,00 six cent dix-huit mille deux cent soixante quatre dhs et 00 cts)	02/02/2021	10 h00
02/2021/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement des pistes menant aux douars Idrouarce et Id Ihiya Oubrahim sur une longueur totale de 3,4 kms commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	15 000,00 dhs (Quinze mille dhs)	508 914,00 (cinq cent huit mille neuf cent quatorze dhs et 00 cts)	02/02/2021	10 h 45
03/2021/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement et de mise à niveau du centre de la commune Tighirt - province de Sidi Ifni.	10.000,00 Dhs (dix mille dhs)	319 896,00 Dhs (trois Cent dix neuf mille huit cent quatre vingt seize dhs et 00 cts)	02/02/2021	11 h 30
04/2021/BC/Tighirt	Travaux de dallage des pistes menant aux douars Idoumarit et Idoukhad à la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	5 000,00 dhs (cinq mille dhs)	196 660,00 (Cent quatre vingt seize mille cinq cent soixante dhs et 00 cts)	02/02/2021	12 h 15
05/2021/BC/Tighirt	Travaux d'aménagement des pistes menant aux douars Iznagene, Iguiro et Id Ali Majoud sur une longueur totale de 1,4 kms, commune de Tighirt cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	3 000,00 dhs (trois mille dhs)	132 318,00 (cent trente deux mille trois cent dix huit dhs et 00 cts)	02/02/2021	13 h 00
06/2021/BC/Tighirt	Travaux d'ouverture et d'aménagement d'une piste au douar Tamguert d'une longueur de 0,35 kms . commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni	3 000,00 dhs (trois mille dhs)	124 632,00 (cent vingt quatre mille six cent trente deux dhs et 00 cts)	02/02/2021	13 h 45
07/2021/BC/Tighirt	Travaux de construction d'un ouvrage d'art au douar Tamzargout à la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	3 000,00 dhs (trois mille dhs)	119 568,00 (cent dix neuf mille cinq cent soixante huit dhs et 00 cts)	02/02/2021	14 h 30

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service technique à la commune de Tighirt, ils peuvent également être téléchargés à partir du Portail des Marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation de chaque appel d'offres.

N° 117/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2021/BP**

Le 02/02/2021 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Travaux de construction de la liaison routière Ifraden –Amerchiche sur 1,128 km Commune Ait Daoud Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DH (Quinze mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 927 320,40 DH (Neuf cent vingt sept mille trois cent vingt Dirhams et quarante Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour les concurrents installés au Maroc :
Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Equipement :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
B	B1, B3 et B5	5

Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 119/PA

**وزارة الصحة
+٥٢٤٤٥٤١١٨٤٥٤
Ministère de la Santé**



**المملكة المغربية
+٥٢٤٤٥٤١١٨٤٥٤
Royaume du Maroc**

**Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra
المديرية الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة**

إعلان

تنظم وزارة الصحة بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 31 يناير 2021، على الساعة التاسعة (09:00) صباحا مباراة التوظيف في الدرجة الأولى ضمن إطار الأطباء العامون والصيادلة وجراحي الأسنان. مركز المباراة:

تجرى المباراة المذكورة بمركز الرباط.
عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في 10 مناصب، موزعة كالتالي: الأطباء العامون: 9 مناصب والصيادلة مناصب واحد (1). ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 70% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.

شروط الترشح:

تفتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على الدكتوراه في الطب العام أو الصيدلة أو طب الأسنان أو شهادة معترف بمعادلتها للدكتوراه المذكورة وفقا للتنظيمات الجاري بها العمل.

طريقة الترشح:

يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

- التسجيل في الموقع الإلكتروني:**
يتعين على المترشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة حسب التخصص المطلوب بدقة، والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة - www.sante.gov.ma - وإرفاقه في ملف الترشح.
- إيداع ملف الترشح:**
تودع ملفات الترشح وجوبا على البريعة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma، ويعتبر يوم الثلاثاء 27 يناير 2021 على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشح. وكل ملف ترشيح يصل بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.
- لوائح المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة:**
تنشر لوائح المترشحين المقبولين على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتعتبر هذه اللوائح بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة وتصبح هذه اللوائح نهائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لائحا كل ملف ترشيح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر التسجيل في البريعة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض نهائيا وغير قابل للتعديل؛
- يعتبر لائحا كل ملف ترشيح يودع على البريعة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛
- يعلن عن لوائح المترشحين الناجحين مرتين حسب الاستحقاق في حدود المناصب المتبارى بشأنها؛
- يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بصفة مؤقتة بالنفوذ الترابي بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات النهائية.

N° 118/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2021/BP**

Le 02/02/2021 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Réalisation des essais de contrôle de la qualité des travaux de construction de la liaison routière Ifraden –Amerchiche sur 1,128 km Commune Ait Daoud Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 DH (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 16 344,00 DH (Seize mille trois cent quarante quatre Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour les concurrents installés au Maroc :
- Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 ET CQ.7	4

Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 120/PA

Constitution « DELTA USINAGE »
Aux termes d'un acte SSP, en date du 18 décembre 2020, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes.
Dénomination : DELTA USINAGE
Objet de la société : FABRICATION MECANIQUE
Durée : 99 ans
Siège social : DOUAR OULAD HADDA RTE 107 KM 17 SIDI HAJJAJ OUAD HASSAR MADIOUNA - CASABLANCA.
Capital social : est fixé à 200.000,00 dhs divisés en 2000 Parts de 100 dhs
Gérance : BOUBKER RADI gérant de la société.
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le n° du registre du commerce : 485181
Pour Extrait et mention N° 122/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUAD AMLIL
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL N° OA/01/2021
Le jeudi 04 février 2021 à onze (11) heures, il sera procédé au siège de la Commune d'Ouad Amlil - Province de Taza - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour l'affermage des aires du Souk hebdomadaire d'Ouad Amlil - province de Taza- en lot unique pour la période du 1er mars 2021 au 31 décembre 2021 des Lots comme suit :
- Aire : marché à Bestiaux

- Aire : des légumes
- Aire : Pont bascule pour légumes
- Aire : à grains
- Aire : tentes pour vente de vêtements et articles divers
- Aire : Ecurie
- Aire : vente de viandes et poissons
La participation est obligatoire dans l'affermage pour toutes les aires en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau des marchés de ladite commune, et il peut également être téléchargé à partir de portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent vingt mille (120.000,00) dirhams.
L'estimation des coûts des prestations s'entend toutes taxes comprises établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent mille (1.300.000,00) dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux Marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, leurs plis contre récépissé, sur support papier dans le bureau d'ordre de la commune;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune ;
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage ;
- Soit les remettre, séance te-

nante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 17 du règlement de la consultation.

N.B : Les plis des concurrents doivent contenir les indications suivantes : Numéro de registre du com-

merce, ville de registre du commerce et l'adresse électronique (E-mail).
N° 123/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
31/DRP/J/ANP/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le **02/02/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

AUDITS DE CERTIFICATION ET DE SUIVI DU PORT DE JORF LASFAR SELON LES NORMES ISO 9001 VERSION 2015, ISO 14001 VERSION 2015 ET ISO 45001 VERSION 2018

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1.300,00** MILLE TROIS CENTS DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **108.000,00** TTC
CENT HUIT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Des Ports d'El Jadida Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar,
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 11 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

N° 124/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تارودانت
بشوية تالوين
جماعة تالوين

إعلان عن طلب عروض أمنان مفتوح تصحيحي

سيتم بقاعة الاجتماعات لجماعة تالوين جلسة فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض أمنان كالتالي:

رقم طلب العروض	موضوع طلب العروض	تاريخ و ساعة فتح الأظرفة	مبلغ الضمان الموقت	الكلفة التقديرية للدراسة
02/TAL/2021	اشغال وضع الأعمدة والأسلاك: توسيع الشبكة الكهربائية بحي امزيزوي جماعة تالوين	2021/01/28 على الساعة 10 صباحا	30.000,00 درهم	780.000,00 درهم

يمكن سحب ملف طلب العروض من المكتب التقني بجماعة تالوين.
ويمكن كذلك تحميله إلكترونيا من بوابة الصفقات العمومية: www.marchespublics.gov.ma
يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم وإيداع ملفات المتنافسين مطابق لمقتضيات المواد 27 و 29 و 31 من المرسوم رقم 2.12.349 الصادر في 8 جمادى الأولى 1434 (20 مارس 2013) المتعلق بالصفقات العمومية. ويمكن للمتنافسين:
- إما إرسال أظرفتهم عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور،
- إما إيداعها، مقابل وصل بالمكتب التقني بقرار الجماعة
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
لما إيداع عروضهم بطريقة إلكترونية وذلك عن طريق بوابة الصفقات العمومية www.marchespublics.gov.ma
إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك في المادة 25 من المرسوم رقم 2-12-349 الصادر في 8 جمادى الأولى 1434 (20 مارس 2013).

N° 125/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تارودانت
بشوية تالوين
جماعة تالوين

إعلان عن طلب عروض أمنان مفتوح تصحيحي

سيتم في قاعة الاجتماعات لمقر جماعة تالوين جلسة فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض أمنان كالتالي:

رقم طلب العروض	موضوع طلب العروض	تاريخ و ساعة فتح الأظرفة	مبلغ الضمان الموقت	الكلفة التقديرية للدراسة
01/TAL/2021	اقتناء جهاز التنفس لفائدة المستشفى الإقليمي المختار السوسي بتارودانت في إطار محاربة كوفيد 19.	2021/01/28 على الساعة 12 زوالا	20.000,00 درهم (عشرون ألف درهم)	340.000,00 درهم (ثلاثمائة و أربعون ألف درهم)

يمكن سحب ملف طلب العروض من المكتب التقني بجماعة تالوين.
ويمكن كذلك تحميله إلكترونيا من بوابة الصفقات العمومية: www.marchespublics.gov.ma
يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم وإيداع ملفات المتنافسين مطابق لمقتضيات المواد 27 و 29 و 31 من المرسوم رقم 2.18.933 الصادر في 23 شعبان 1440 الموافق 29 أبريل 2019 بتغيير وتعميم المرسوم رقم 2.12.349 الصادر في 8 جمادى الأولى 1434 هـ 30 مارس 2013 المتعلق بالصفقات العمومية. ويمكن للمتنافسين:
- إما إرسال أظرفتهم عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور،
- إما إيداعها، مقابل وصل بالمكتب التقني بقرار الجماعة
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
لما إيداع عروضهم بطريقة إلكترونية وذلك عن طريق بوابة الصفقات العمومية www.marchespublics.gov.ma
إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المنصوص عليها في المادة 10 من نظام الإستشارة.

N° 126/PA

LOGIDISUD SARL AU

Transfert du siège social Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 09 novembre 2020 de la société « LOGIDISUD » société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 100.000 dhs et dont le siège social est à 18 rue Gharnata ETG 2 N6 - Casablanca, il a été décidé ce qui suit :
- transfert du siège social du 18 rue Gharnata ETG 2 N6 - Casablanca à Hay Nejma N 21 bloc 06 Benslimane. Sous le numéro de registre de commerce : 6517
Gérant unique Mr IDDA-KIA Hamdan
N° 106/PA

BATITHERM SARL AU
En date du 15/12/2020, l'associé unique de la société « BATITHERM SARL AU » au capital de trois millions (3.000.000,00) de dirhams a décidé ce qui suit :
- Démission de M. El Atiq Younesse de sa fonction du cogérant statutaire ;
- Attribution d'un plein quitus à M. El Atiq Younesse sur toute la période de son mandat.
Le dépôt du dossier est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n°760501 le 06 janvier 2021.
N°107/PA

STE « NOUR CALIFORNIE »
Constitution

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca, en date du 02-12-2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : NOUR CALIFORNIE
Objet : L'exploitation d'un salon de coiffeur
Siège : 19 LOTISSEMENT SANIA BOULEVARD TICHKA AIN CHOK Casablanca
Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce .
Capital : fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune entièrement libérées en numéraire comme suit :
- Mr KHALID EL HAJOUJI : 500 parts
- Mme Hayat El Choole : 500 parts
Gérance : Mme HAYAT EL CHOOLE est désignée comme gérante unique.
Dépôt légal a été effectué par le centre régional d'investissement de la wilaya du Grand-Casablanca sous N° RC 483979.
N° 105/PA

PLATEAU BUREAU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE :
100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 121-123 AVENUE MOHAMED V SAFI

Aux termes de la décision extraordinaire de l'associé unique en date du 14/12/2020 il a été décidé :
1) l'approbation de la cession de la totalité des 710 parts appartenant à Mme KHADJJA ESSALEH, Mme HANANE EL BOUATMANI, Mme JIHANE EL BOUATMANI et M. AMINE EL BOUATMANI dans les proportions consignées dans les statuts, opérée au profit

de M. HASSANE EL BOUATMANI en vertu d'un acte sous seing privé établi le 25/11/2020, enregistré à SAFI le 03/12/2020 N° de registre d'entrée : 202000182829022-N° de la copie archivée : 17883.
Se retrouvant ainsi le seul gérant et associé unique disposant de la totalité des 1 000 parts composant le capital social, Mr. HASSANE EL BOUATMANI décide de la continuité de la société sous forme de société à responsabilité limitée d'associé unique ayant la même dénomination, le même objet, le même siège social et la même personnalité morale, dont les statuts ci-annexés sont refondus et adaptés à sa nouvelle forme.
2) Signature sociale : la société est engagée par la signature de l'associé unique M.HASSANE EL BOUATMANI.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er instance de SAFI le 28/12/2020 , sous le n° 2351.
N° 128/PA

ABDA FOURNITURE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE :
100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : CHEZ FIDUSAF, SAFI N° 2 RUE KHADIR GHAILANE
Aux termes de la décision extraordinaire de l'associé unique en date du 10/12/2020 il a été décidé :
- la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable
- Nomination du gérant et associé unique M. HASSANE EL BOUATMANI comme liquidateur
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er instance de SAFI le 28/12/2020 , sous le n° 2350.
N° 129/PA

MEDOT INFO SERVICES SARL AU CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/12/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « MEDOT INFO SERVICES » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
Objet social : Achat et vente de fournitures de bureau et informatique ; Matériels, mobiliers de bureau et consommable informatique ; Centre de copie et travaux d'imprimerie ; Articles scolaires, papiers et encres d'imprimeries, jouets ; Import-export ; La maintenance, la réparation et installation de matériels informatiques, téléphoniques et vidéosurveillance ;
Siège social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
Durée : 99 ans
Capital social : (100 000,00) dirhams
Année sociale : l'année sociale commence le 01/ 01 et finit le 31/ 12
Gérance : Mme HAFDANE NAÏMA, titulaire de la C.I.N N°BH515290
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous le n°485247 du registre de commerce.
N° 131/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS
DIRECTION DE FIGUIG
BOUARFA



المملكة المغربية
وزارة الشباب والرياضة
الجهة الإدارية : إقليم الجوجج
بوعرفة

PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE BUDGETAIRE 2021

MAITRE D OUVRAGE : DIRECTEUR PROVINCIAL DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE FIGUIG A BOUARFA ANNEE BUDGETAIRE : 2021

le programme prévisionnel des marches que le maitre d ouvrage , monsieur le directeur provincial du ministère de la jeunesse et des sports de Figuig a Bouarfa envisage de lancer pour année budgétaire : 2021 est le suivant :

FOURNITURES

Type de fourniture	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Alimentation humaine	achat de produits alimentaires pour les activités des vacances et des loisirs	Les maison des jeunes relevant a la DP du MJS Bouarfa	Appel d'offres ouvert	juin	Service de comptabilité et marche	

TRAVAUX

Objet de travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux d'aménagement et d'installation	aménagement	Maison des Jeunes : Talsint ;Zenaga Tendrara ;Beni tajit et Bouchawen	Appel d'offres ouvert	juin	Service de comptabilité et marche	
		Foyer Femenin : Bouanane - Tendrara et Maatarka		Juin		
		Garderie d enfant : Oumi alhanouna Figuig ;Maatarka ; Abou dabie et Beni guil		juillet		
		Club d enfant : Bouarfa- club d enfant Figuig - colonie de vacances nassica		juillet		
				Aout		
		Terrain de foot ball Bouchawen - Figuig et Bouarfa		Aout		
		Centre d accueil : Figuig et Bouarfa				
		Salle couverte Figuig				

SERVICES

Type de service	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etude	Etude des travaux d' aménagement	Maison des Jeunes : Talsint ;Zenaga Tendrara ;Beni tajit et Bouchawen	Appel d'offres ouvert	juin	Service de comptabilité et marche	
		Foyer Femenin : Bouanane - Tendrara et Maatarka		juin		
		Garderie d enfant : Oumi alhanouna Figuig ;Maatarka ; Abou dabie et Beni guil		juillet		
		Club d enfant : Bouarfa- club d enfant figuig - colonie de vacances nassica		Aout		
				Aout		
		Terrain du sport : Bouarfa ;Figuig et Talsint		septembre		
		Centre d accueil : Figuig et Bouarfa		septembre		
				septembre		
		Salle couverte Figuig		septembre		

ACHAT

Type de service	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat	Achat de matériel	Foyers Femenins : Talsint ; Beni Tajit ; ksira Bouchawen ; et Tendrara Centre de formation professionnel Bouarfa et Bouanane Maisons Des Jeunes Ain Chwatar ; Zenaka ; Talsint ;Tendrara et Bouchawen Club d enfant Bouarfa et Bagdad Materiel de sport	B/C	juin juillet Aout Septembre octobre	Service de comptabilité et marche	

«STE SA FA OUIDJA TRAVAUX» S.A.R.L./AU
 Constitution
 Dénomination: «STE SA FA OUIDJA TRAVAUX» S.A.R.L./AU
 Objet: Travaux Divers ou Constructions (Entrepreneur De); Immeubles, Promoteur Immobilier.
 Siège social: 20 R B Lot Ben Ali Taïret Oujda.
 Capital social: 10.000 Dh.
 Durée: 99 ans.
 Gérant Unique: Mr ADLI BADREDDINE, CIN n° F42734.
 Immatriculation au Registre analytique sous N° 36193.
N° 133/PA

STE « LA RGG PROMO »
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 19.11.2020, et l'A.G.E du 30.11.2020 de la Sté « LA RGG PROMO » SARL AU, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Immeuble Espace Marina Angle Rue Tarik Ibn Ziyad et Rue Abdelkrim Benjelloun 5ème Etage.
 * Quitus au gérant Mr. GUESSOUS Med Youssef, Démission du Gérant Mr. GUESSOUS Med Youssef, Nomination d'un nouveau gérant en la personne de Mme. BEN MANSOUR Yasmîna pour une durée illimitée, Signature Sociale.
 * Transfert du siège social de Fès, Immeuble Espace Marina Angle Rue Tarik Ibn Ziyad et Rue Abdelkrim Benjelloun 5ème Etage, pour le Fixer à Fès, Bureau n° 31, 38 Bis Bd. Med Slaoui Rec. Salam, Modification de l'objet social en laissant uniquement Entrepreneur de Travaux Divers, Approbation la cession des 500 parts sociales opérée par la société « MULTI PRO HOLDING » au profit de la société « KAMOYA HOLDING », La Transformation de la société SARL (AU) en Sté SARL, Refonte des statuts, et Reconduction du mandat de la gérante Mme. BEN MANSOUR Yasmîna pour une durée illimitée.
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 05.01.2021 sous les n° de dépôt 32/2021 et 33/2021 et le RC n° 61 255.
 LA GERANTE
N° 134/PA

« RESIDENCE HOURIA » SARL D'AU
 Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 09 Décembre 2020, il a été établi les Statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :
 - Dénomination : « RESIDENCE HOURIA » SARL D'AU
 - Objet :
 - IMMEUBLE , PROMOTEUR IMMOBILIER
 SIEGE SOCIAL : 8, Lotissement Yasmine 1, boulevard AL Joulane , Casablanca
 CAPITAL SOCIAL : est fixé à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH chacune.
 - M. BEN EL HOU EL HOUSSINE à raison de 1000 Parts Sociales
 GERANCE : la Société est gérée par M.BEN EL HOU EL HOUSSINE .
 EXERCICE SOCIAL : du

1er Janvier au 31 Décembre. DUREE : 99 ans.
 Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'Investissement de Casablanca en date du 25/12/2020 sous N° du RC 484143.
N° 135/PA

AVIS DE PUBLICITE
 I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 05/12/2020 suite à la décision de l'associé unique de la société « LAA-LIANY METAL SARL AU » sise au DR OULED SIDI ALI CHTAIBA CHELLALETTE MOHAMMEDIA il a été décidé se qui suit :
 - La dissolution anticipée.
 - La démission du cogérant Mr. ABDERRAHIM LAA-LIANY
 - La nomination de Mr. ABDERRAHIM LAA-LIANY en qualité de liquidateur
 - Le siège de liquidateur est fixé DR OULED SIDI ALI CHTAIBA CHELLALETTE MOHAMMEDIA
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Mohammedia le 04/01/2021 sous le N° 13
 III- La déclaration de dissolution a été déposée le 04/01/2021 sous N° 15 au registre chronologique du tribunal de commerce de Mohammedia
N° 136/PA

Constitution de la société AUTO ECOLE LES SAFIOTS SARL
 Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
 Dénomination : AUTO ECOLE LES SAFIOTS SARL
 Objet :
 • AUTO ECOLE
 Durée : 99 ans
 Siège social : IMM 01 APPT N°03 LOTIS. ALWIFAK BD IBN BATTOUTA-SAFI
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, il est divisé en 10.000 parts de 10,00 dhs chacune attribués comme suit :
 - M. BERNOKH AZHAR : 5.000 Parts
 - M. MOURABIT MUSTAPHA : 5.000 Parts
 La gérance : M. BERNOKH AZHAR
 La signature : la société sera valablement engagée pour tous les actes et opérations administratifs la concernant par la simple signature de M. BERNOKH AZHAR ou celle de M. MOURABIT MUSTAPHA, à l'exception de toutes les opérations et les documents émanant et libellé par la Banque pour et par la société doivent être signés conjointement par : M. BERNOKH AZHAR et M. MOURABIT MUSTAPHA.
 Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le N° du registre du commerce : 11145 du 07/01/2021
N° 137/PA

Constitution de la société INTER BADR SARL AU
 Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : INTER BADR SARL AU
 Objet :
 - E-commerce
 - Intermédiaire et prestataire de services
 Durée : 99 ans
 Siège social : Domiciliée Chez Sté ASKAN SARL AU sise Au : Appt N°10 Imm 30 Av Sidi Med Ben Abdellah - Safi
 Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 dirhams, il est divisé en 1.000 parts de 10,00 Dhs chacune attribués comme suit : M. MOKHANTAR BADR : 1.000 Parts
 La gérance et signature : M. MOKHANTAR BADR
 Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le N° du registre du commerce : 11139 du 05/01/2021
N° 138/PA

EURO RICAMBI SARL
 I - Aux termes de 3 actes S.S.P datés du 25/12/2020, de la société " EURO RICAMBI " SARL, au capital social de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi au 46, BOULEVARD ZERK-TOUNI, GH2-17, 2ème ETAGE, APPT N°6, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
 1°) La cession des parts sociales entre MR. EL MUSTAPHA EL HAMDI (500 parts), MR. MOHAMMED BENLASSRI (250parts) et MR. AHMED RAHMOUNE (250 parts) à MR.MOSTAFA SAKHI (1000 parts).
 2°) L'acceptation de la démission de MR. EL MUSTAPHA EL HAMDI, MR. MOHAMMED BENLASSRI et MR. AHMED RAHMOUNE de leurs fonctions de CO-GERANT.
 3°) La nomination de MR.MOSTAFA SAKHI GERANT unique de la société pour une durée illimitée.
 4°) La modification des articles 5,6 et 7 des statuts de la société.
 5°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société EURO RICAMBI SARL.A.U.
 II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/01/2021 sous le N°760705.
 LA GERANCE
N° 139/PA

RANEXPO SARL
 I- Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 16/10/2020, de la société " RANEXPO " SARL.A.U, au capital social de 20.000,00 DHS, dont le siège social est établi au 766, AVENUE MOHAMED VI, 2 EME ETAGE, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
 1°) Le Transfert du siège social au LOT MOUNA, RUE 13, N°38, AIN CHOCK, CASABLANCA.
 2°) La modification de l'article 4 des statuts de la société.
 II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/01/2021 sous le N°760706
 LA GERANCE
N° 140/PA

Dénomination : INTER BADR SARL AU
 Objet :
 - E-commerce
 - Intermédiaire et prestataire de services
 Durée : 99 ans
 Siège social : Domiciliée Chez Sté ASKAN SARL AU sise Au : Appt N°10 Imm 30 Av Sidi Med Ben Abdellah - Safi
 Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 dirhams, il est divisé en 1.000 parts de 10,00 Dhs chacune attribués comme suit : M. MOKHANTAR BADR : 1.000 Parts
 La gérance et signature : M. MOKHANTAR BADR
 Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le N° du registre du commerce : 11139 du 05/01/2021
N° 138/PA

EURO RICAMBI SARL
 I - Aux termes de 3 actes S.S.P datés du 25/12/2020, de la société " EURO RICAMBI " SARL, au capital social de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi au 46, BOULEVARD ZERK-TOUNI, GH2-17, 2ème ETAGE, APPT N°6, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
 1°) La cession des parts sociales entre MR. EL MUSTAPHA EL HAMDI (500 parts), MR. MOHAMMED BENLASSRI (250parts) et MR. AHMED RAHMOUNE (250 parts) à MR.MOSTAFA SAKHI (1000 parts).
 2°) L'acceptation de la démission de MR. EL MUSTAPHA EL HAMDI, MR. MOHAMMED BENLASSRI et MR. AHMED RAHMOUNE de leurs fonctions de CO-GERANT.
 3°) La nomination de MR.MOSTAFA SAKHI GERANT unique de la société pour une durée illimitée.
 4°) La modification des articles 5,6 et 7 des statuts de la société.
 5°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société EURO RICAMBI SARL.A.U.
 II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/01/2021 sous le N°760705.
 LA GERANCE
N° 139/PA

RANEXPO SARL
 I- Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 16/10/2020, de la société " RANEXPO " SARL.A.U, au capital social de 20.000,00 DHS, dont le siège social est établi au 766, AVENUE MOHAMED VI, 2 EME ETAGE, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
 1°) Le Transfert du siège social au LOT MOUNA, RUE 13, N°38, AIN CHOCK, CASABLANCA.
 2°) La modification de l'article 4 des statuts de la société.
 II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/01/2021 sous le N°760706
 LA GERANCE
N° 140/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم تلمغبر
 دائرة النيف
 قيادة النيف
 الجماعة الترابية النيف

قرار رقم 2021/01
يقضى بتأجيل اجراء مباراة لتوظيف اربعة 4 تقنيين من الدرجة الثالثة السلم 9

إن رئيس المجلس الجماعي لجماعة النيف
 بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-58-008 بتاريخ 4 شهبان 1377 (24 فبراير 1958) بشأن النظام الأساسي العام للتوظيفة العمومية، كما وقع تغييره وتتميمه،
 بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتفويض القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات،
 وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1396 (27 سبتمبر 1977) بمثابة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات المحلية حسب ما تم تغييره وتتميمه،
 بناء على المرسوم رقم 2.11.621 الصادر في 28 ذي الحجة 1432 (25 نونبر 2011) المتعلق بتحديد شروط وكيفيات تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية.
 بناء على المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 شوال 1426 (2 دجنبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركة بين الوزارات،
 وبناء على قرار وزير الداخلية رقم 16.1360 الصادر في 27 رجب 1437 (5 ماي 2016) بتحديد شروط وإجراء وبرامج مباريات التوظيف في المناصب العمومية بالجماعات الترابية،
 بناء على دوريتي السيد وزير الداخلية عدد D-693 بتاريخ 9 غشت 2019 و D-7862 بتاريخ 18 شنتبر 2019 حول تنظيم مباريات التوظيف بالجماعات بالنسبة للأطر التقنية المتخصصة،
 بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 20/16 بتاريخ 07 أكتوبر بشأن استئناف تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية
 بناء على قرار رئيس المجلس الجماعي لجماعة النيف رقم 2020/158 بتاريخ 02 نونبر 2020 الخاص بإجراء مباراة توظيف اربعة تقنيين من الدرجة الثالثة السلم 9.
 ونظرا لعدم استكمال الاجراءات التنظيمية الجاري بها العمل في هذا المجال.
*** يقرر ما يلي ***

المادة الاولى تأجيل اجراء مباراة توظيف 4 تقنيين من الدرجة 3 السلم 9 ، المعن عنها ببوابة التشغيل العمومي بتاريخ 1 دجنبر 2020 والصادر في جريدتي " بيان ألأوم تحت عدد 9150 بتاريخ 04 دجنبر 2020 وجريدة "libération" تحت عدد 10725 بتاريخ 2020/12/05 والمقرر اجراؤها بتاريخ 10 يناير 2021 ، الى غاية 24 يناير 2021 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا باعدادية بوكاف بالنيف المركز اقليم تلمغبر.
المادة الثانية : يحتفظ بلانحة المرشحين المقبولين التي تم نشرها ببوابة التشغيل العمومي لاجتياز المباراة المشار اليها اعلاه .

N° 130/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE NOUACHER
 PACHALIK OULED SALAH
 COMMUNE OULED SALAH
 DIRECTION DES SERVICES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

LE 04/02/2021 A 10 HEURES IL SERA PROCEDE EN SEANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE MR LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLIS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
01/2021	- construction des complexes sportifs : travaux de construction de quatre terrains de sports aux douars lahawra , krouta et ouled ameur -touama et la zone industrielle ouled saleh a la commune ouled salah province de nouacber	CINQ MILLION NEUF CENT CINQUANTE TROIS MILLE SIX CENT TRENT QUATRE DIRHAMS ET 40 TTC (5 953 634,40)	Quatre vingt mille (80.000,00) Dirhams

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ETRE RETIRE DU BUREAU DES MARCHES A LA COMMUNE OULED SALAH.
 IL PEUT EGLEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.
 LE CONTENU AINSI QUE LE DEPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.
LES CONCURRENTS PEUVENT :
 -SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.
 -SOIT ENVOYER PAR PAR VOIX ELECTRONIQUE VIA LE PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.
 -SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLIS DANS LE BUREAU DES MARCHES.
 -SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS.
 - LES ECHANTILLONS ET DOCUMENTS TECHNIQUES EXIGES PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DOIVENT ETRE DEPOSES DANS LE BUREAU DU SERVICE TRAVAUX AU PLUS TARD LE 03/02/2021 A 16 HEURES 30MINUTES (HEURE LIMITE POUR LE DEPOT)
 -LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 08 DU REGLEMENT DE CONSULTATION
N° 132/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
DELEGATION
NOUACEUR
CHP NOUACEUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 04/2021

Le 04 / 02 / 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial de Nouaceur (hôpital SAR le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Dar Bouazza - Province Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : PRÉPARATION ET FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AUX PERSONNELS DE GARDE DE L'HÔPITAL SAR LE PRINCE HÉRITIÉRIER MLY ELHASSAN RELEVANT DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE NOUACEUR - PROVINCE NOUACEUR. LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial de Nouaceur, (hôpital SAR le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Dar Bouazza - Province Nouaceur. il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00 dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Minimum : CINQ CENT DIX NEUF MILLE SEPT CENT CINQUANTE DIRHAMS TTC (519750,00 Dhs TTC) Maximum : UN MILLION TRENTE NEUF MILLE CINQ CENT DIRHAMS TTC (1039500,000 hs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés prédicté. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prédicté ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit transmettre leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 141/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
DELEGATION

NOUACEUR
CHP NOUACEUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 04/2021

Le 11 / 02 / 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial de Nouaceur (hôpital SAR le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Dar Bouazza - Province Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : LA PRÉPARATION ET FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AUX PERSONNELS DE GARDE DE L'HÔPITAL DE PROXIMITÉ BOUSKOURA RELEVANT DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE NOUACEUR - PROVINCE NOUACEUR. LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial de Nouaceur, (hôpital SAR le prince héritier Moulay El Hassan), Commune Dar Bouazza - Province Nouaceur. il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00 dhs). - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Minimum : SIX CENT TRENTE SEPT MILLE SOIXANTE CINQ DIRHAMS TTC (637065,000 hs TTC) Maximum : UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE QUATORZE MILLE CENT TRENTE DIRHAMS TTC (1274130,000 hs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés prédicté. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prédicté ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit transmettre leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 142/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD

CAIDAT DES O. Y ET
BENI BATAOU
COMMUNE DE BENI
ZRANTEL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° ...1./2021
(Séance Publique)

Le 10 / 02 / 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans le Bureau du Président de la Commune de BENI ZRANTEL, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix portant sur les Travaux : D'AMÉNAGEMENT DES AVENUES ET DES RUES DU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI ZRANTEL - PROVINCE DE KHOURIBGA -

Les dossiers d'Appel d'offres peuvent être retirés du bureau technique de la Commune de BENI ZRANTEL, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie

postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

- Le cautionnement provisoire est fixé à QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS (80000,00 DHS)

- L'estimation du coût des travaux à réaliser s'élève à un montant de : DEUX MILLION TROIS CENT QUATORZE MILLE QUATRE VINGT DIRHAMS (2314080,00 dhs)

- La date de dépôt au siège de la commune des échantillons à examiner est fixée avant le : 09/02/2021 à 16 Heures.

- La date de visite des lieux est fixée le : 27 / 01 / 2021 à 11 h 00 Mn, délai de rigueur (rendez vous au siège de la commune avant de sortir sur lieux).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 - 29 et 31 du décret n° 2-12-349 prédicté. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la C.R BENI ZRANTEL

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prédicté ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret prédicté, à savoir : 1) Dossier Administratif comprenant : - La déclaration sur l'honneur.

- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

- En cas de groupement la convention de constitution de groupement

2) Dossier technique comprenant : - une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent

- les attestations ou leurs copies certifiées conformes aux originaux, similaires aux prestations du dit marché délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées.

- Des échantillons avec leurs attestations des essais du laboratoire du pavis (n° de prix 12) délivrés par deux fabricants distingués.

- Une attestation de visite des lieux portant le visa du maître d'ouvrage et dûment signé par le concurrent.

N° 143/PA

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle, antivirus contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

S A M E D I



07:00:00 : Lecture du Saint Coran
07:10:00 : Tinoubka
07:40:00 : Ichaa mamlaka
08:36:00 : Amoud-dou
09:30:00 : Koloub Tayha Ep 25
10:25:00 : Nadi Al Marah Ep 36
11:30:00 : Dar Al Warata Ep 23
12:00:00 : Oussrati Best Of
12:52:00 : Stand UP quotidiennes
13:00:00 : JT Addahira + Météo
13:20:00 : Rdat Iwalida 2 Ep 8
14:00:00 : JT en Amazigh
14:20:00 : JT en Espagnol
14:40:00 : Festival des Andaloussiatt de Atlas



16:35:00 : Oujouh
17:10:00 : Aabak Attourat Oued Zem
18:02:00 : Moudawala
19:00:00 : JT en français
19:20:00 : Moutaalkat Meryem Ramah - Inedit
19:50:00 : Dayer Buzz Ep 1
20:50:00 : Stand UP quotidiennes
21:00:00 : JT Principal + Météo
21:50:00 : Stand UP prime 6
23:50:00 : Dernier bulletin d'information
00:20:00 : Moul Honda
01:56:00 : Moudawala
03:00:00 : Tinoubka
03:30:00 : Koloub Tayha Ep 25
04:00:00 : Rdat Iwalida 2 Ep 8
05:00:00 : Ichaa mamlaka
06:00:00 : Amoud-dou



05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
06:40:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE : MUSIQUE SOUFIE MAROCAINE (EL HAL)
08:15:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE : MERYEM BELMIR
09:10:00 : SERIE : LCOOPERATIVE
10:10:00 : SERIE : AL AWNI
10:35:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
11:15:00 : SERIE : HDIDANE
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:35:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA : DALAL AL BERNOUSSI
14:05:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
14:20:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
14:50:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:00:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
16:20:00 : SERIE : AQBA LIK
16:45:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
17:55:00 : FEUILLETON : ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD
18:45:00 : MAGAZINE : POP UP
19:15:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS : AL KHAWA HADHA ADDANYA
20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : L'ECOLE DES FANS
22:45:00 : MAGAZINE : AL LAYLA SAHRATNA
00:45:00 : TELEFILM : AL WAJH AL AKHAR
02:15:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
03:30:00 : MAGAZINE : POP UP
03:55:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS : AL KHAWA HADHA ADDANYA
04:50:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE



05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l akhbar »
10h00 Matinales Infos (re-diff.)
11h05 Emission « Hyati »
12h05 Emission « Eco débat »
13h00 « Madar l akhbar »
15h05 Emission « Bissaraha »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « On S'Dit Tout »
18h05 Emission « Débrief Rabat »
19h00 Soir Info : informations en français
20h00 « Al Akhbar »
21h35 « Europe Afrique »
22h05 « Prime DirMechrou3ek »
23h05 « ahl Ifen »
00h35 « Europe Afrique »



06h30 : Tfo
08h30 : Téléshopping
09h25 : La vie secrète des chats : série
12h00 : Les 12 coups de midi
13h00 : Journal
13h40 : Reportages découverte : Magazine
14h50 : Grands reportages : Magazine
17h25 : Le docs du weekend : Magazine
17h50 : 50e inside : Magazine
19h55 : Météo
20h00 : Journal
20h45 : Tirage du loto
20h50 : Quotidien express
21h05 : Ninja warrior, le parcours des héros : divertissement
23h25 : le big bétisier de Noel : divertissement
01h30 : Programme de la nuit



06h30 : Le 6h30 info
07h00 : Téléfilm : magazine
10h00 : Affaire conclue : Magazine
10h50 : Tout le monde a son mot



à dire : Jeu
11h20 : Les z'amours : Jeu
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
13h00 : Journal
13h20 : 13h15, le samedi.. Magazine
14h00 : Tout compte fait : Magazine
14h00 : Affaire conclue : Magazine
17h40 : Joker : Jeu
18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
19h50 : Météo
20h00 : Journal
20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
21h05 : La fête de la chanson française : divertissement
23h30 : On est presque... : Magazine
01h40 : 2000-2020 20 ans d'images inoubliables : Divertissement
03h40 : Les enfants de la télé
04h40 : Affaire conclue



06h00 : M6 music
07h00 : Absolutement stars : divertissement
10h15 : 66 minutes : grand format : Magazine
12h45 : Le 12,45
13h25 : Scènes de ménages : Série française
14h45 : Chasseurs d'appart
19h45 : Le 19,45, météo
20h30 : Scènes de ménages : série française
21h05 : Stumptown : série
23h30 : Instinct : série



19h45 : Arte journal
20h05 : 28 Minutes : Magazine
20h50 : l'Arche d'alliance, aux origines... : documentaire



22h25 : Le Pompéi.. documentaire
23h35 : L'Europe, le berceau de l'humanité ?
00h30 : Le mystère Méliès
01h25 : Au royaume des fées : court métrage
01h45 : Le voyage dans la lune



06h00 : Okoo
10h45 : Voyages & délices by chef Kelly
11h20 : L'info outre-mer
11h30 : Dans votre région : série doc
12h00 : Le 12-13
12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
13h35 : Samedi d'en rire : divertissement
15h15 : Les carnets de Julie avec Thierry Marx : Magazine

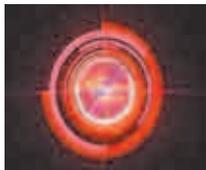


16h15 : Les carnets de julie : Magazine
17h15 : Trouver l'intrus : Jeu
17h55 : Questions pour un champion : Jeu
19h00 : Le 19-20
20h05 : Jouons à la maison : Jeu
20h35 : Tout le sport
21h05 : Meurtres à Granville : Téléfilm
22h35 : Meurtres à Granville : Téléfilm
00h20 : Rendez-vous avec Julien Clerc
02h20 : Le grand concours des régions
04h50 : Les matinales

D I M A N C H E



07:00:00 : Lecture du Saint Coran
 07:10:00 : Tinoubka
 07:40:00 : Ichaa mam-laka
 08:30:00 : Al Aouda
 09:25:00 : Amouddou
 10:20:00 : Koloub
 Tayha Ep 26
 11:20:00 : Nadi Al Marah Ep 37
 12:20:00 : Dar Al Warata Ep 24
 12:50:00 : Stand UP quotidiennes
 13:00:00 : JT Addahira + Météo
 13:20:00 : Chououn Barlamania
 14:00:00 : JT en Amazigh
 14:20:00 : JT en Espagnol
 14:40:00 : Stand UP prime 6
 16:40:00 : Ould Sfia Ep 2
 17:40:00 : Mister Sanssour Ep 25
 17:50:00 : Mister Sanssour Ep 26
 18:00:00 : Canal Atlas
 19:00:00 : JT en français
 19:20:00 : Aalam Ryadi
 20:00:00 : Domou warda Ep 1
 20:30:00 : Domou warda Ep 2
 20:50:00 : Stand UP quotidiennes
 21:00:00 : JT Principal + Météo



21:50:00 : 45 min
 22:50:00 : Une heure en enfer
 23:40:00 : Dernier bulletin d'information
 00:10:00 : Dar Al Warata Ep 25
 00:40:00 : Dar Al Warata Ep 26
 01:10:00 : Canal Atlas
 02:10:00 : Al Aouda
 03:10:00 : Tinoubka
 03:40:00 : Mister Sanssour Ep 25
 03:50:00 : Mister Sanssour Ep 26
 04:00:00 : Koloub
 Tayha Ep 26
 05:00:00 : Ichaa mam-laka
 06:00:00 : Amouddou



05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : DOCUMENTAIRE : CHARAYINE AL ARD : ERRACHIDIA
 07:20:00 : DOCUMENTAIRE : SAFAHAT MANSIYA : MOUSHAF OTHMAN
 08:50:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 09:50:00 : MAGAZINE : POP UP
 10:20:00 : SERIE : AL AWNI
 10:40:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 11:20:00 : SERIE : HDI-DANE
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:50:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD : AIT BAHA, ARGANE
 14:05:00 : SERIE : LCOOPERATIVE
 15:10:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:20:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
 16:35:00 : SERIE : AQBALIK
 17:05:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 17:50:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
 18:45:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA : LE CIVISME
 19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : XALCO
 23:25:00 : LONG-METRAGE : MARIA Y ASSO
 00:45:00 : TELEFILM : FETTOUMA
 02:20:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 04:20:00 : MAGAZINE : 2M MAG DU



05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (rediff.)
 11h05 Emission « ahl lfen »
 12h05 Emission « Débrief Rabat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission « Bissaraha »
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 « Prime DirMechrou3ek »
 18h05 Emission « Europe Afrique »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Maa Maghreb min washington »
 22h05 Emission « L'Match »
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Maa Maghreb min washington »
 00h05 « Fil iktissad »



06h30 : Tfo
 10h15 : Auto moto
 11h05 : Téléfoot : Magazine
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 14h50 : Grands reportages : Magazine
 16h10 : Les docs du week-end : Magazine
 17h15 : Sept à huit life : Magazine
 18h20 : Sept à huit : Magazine
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 21h05 : Seul sur Mars : Film
 23h50 : La mort dans la peau : Film
 01h55 : Programme de la nuit.



06h05 : Pays et marchés du monde
 06h25 : Tout le monde veut prendre sa place
 07h20 : Affaire conclue
 08h10 : Rencontres à XV : Magazine



08h30 : Emissions religieuses
 08h45 : Islam
 09h15 : A l'origine protestante
 10h30 : Le jour du Seigneur
 11h00 : Messe
 11h55 : Parole inattendue
 12h05 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15, le dimanche
 15h10 : Vivement dimanche : Magazine
 15h55 : Vivement dimanche prochain : Divertissement
 16h55 : Affaire conclue : Magazine
 17h40 : Affaire conclue : la chasse aux objets : Magazine
 18h35 : Les enfants de la télé : Divertissement
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30, le dimanche : Magazine
 21h05 : 3 billboards, les panneaux : Film
 23h00 : Kings : Film
 00h25 : Le pitch cinéma
 00h35 : Histoires courtes
 01h05 : Bivouac
 02h05 : Affaire conclue
 02h50 : Affaire conclue
 03h45 : Courant d'art
 01h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 04h55 : Les z'amours



06h00 : M6 music
 07h50 : M6 boutique
 10h50 : Turbo : Magazine
 12h30 : Sport 6 : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h20 : Scènes de ménages : Série
 13h55 : Recherche appartement ou maison : Magazine
 15h40 : Maison à vendre : Magazine
 17h25 : 66 minutes : Magazine
 18h40 : 66 minutes : grand format : Magazine
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h25 : E=M6 : Magazine
 21h05 : Zone interdite : Magazine
 23h10 : Enquête exclusive : Magazine



19h45 : Arte journal
 20h10 : Vox pop : Magazine
 20h40 : Karambolage
 20h55 : Arlington Road : Film



22h50 : Bugatti l'ivresse de la vitesse : Documentaire
 23h45 : L'héritage de Pina Bausch : Documentaire
 00h40 : Andras Schiff joue Bach, Beethoven et Schubert
 01h45 : Une si belle famille : Série



06h00 : Okoo
 08h20 : Dimanche okoo
 10h45 : Nous, les Européens
 11h20 : L'info outre-mer
 11h30 : Dimanche en politique dans votre région
 12h10 : Dimanche en politique
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 13h35 : Le cave rebiffe : Film
 15h15 : Thalassa : Magazine



16h10 : Les nouveaux nomades : Magazine
 17h15 : 8 chances de tout gagner : Jeu
 17h55 : Le grand Slam : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 10h05 : Stade 12 : Magazine
 21h05 : Les enquêtes de Morse : Série
 22h35 : Les enquêtes de Morse : Série
 00h10 : Les enquêtes de Vera : Série
 03h10 : Samedi d'en rire : Divertissement
 04h40 : Les matinales

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

AMOUCHE		OPÉRA		ULTRA-VIOLET	DIEU GREC DE L'AMOUR	POISON VIOLENT		FORME D'ÊTRE	CUBE DÉMONSTRATIF		À PERPÈTE
CHEVALIÈRE						ATTRAPÉ AU VOL NOYELLES					
		BITURE CRACK									DRAME LYRIQUE JAPONAIS
GRECQUE TERNE				BÊTA ÂGE				GRANDE ÉCOLE	CONJONCTION ROYAL		
			FORME D'ÊTRE			EMPEREUR ROMAIN					
CUBES	BÂTONNETS	DONNE LE CHOIX	VA DANS L'AU-DELÀ		ENGIN EXPLOSIF					PARADIS	EN BOSNIE
PROTÈGE LE CLAN						VOLIÈRES DÉPLACÉ					
				EN PRIME PATELIN			PETIT CHARIOT	ACIDE NUCLEIQUE			
CHANCE NOTE		OBSÉDÉ									BAUDETS
		ÂÈDE TANDEM						CENTRE DE COORDINATION			
LE MÊME			À LA MODE		FIN DE VERBE			RADIUM		ROULÉ	
FAIRE DU TORT						FIN D'ANNÉE PARÉE					
RÊVE						POSSESSIF			LISAGES		

Solution mots flechés d'hier

AMUSION	SE TOURNER SOUVENT SA VESTE	S	CERTAIN PROXIMITÉ	PÈRE DE TRÉVÈS	CASSE-PIEPS	ANATON	PÊTU EN ATTENTE	B	VENT FROID ET VIOLENT	D	STERILET FAIRE À SONDAGE
		B	O	U	T	E	E	N	T	R	A
PRATIQUE		P	R	A	G	M	A	T	I	Q	U
RÉVÉS-ONS	PRÉLÈVE À TABAC	P	T	I	P	S	E	P	I	N	U
		S	O	N	G	E	O	N	S	I	O
RADIUM	CRACK	R	A	C	R	A	C	K	I	N	I
RAPID	EN TRAMÉ	T	R	A	N	S	I	S	T	O	R
		B	U	I	S	S	O	N	U	N	A
RÉGARD EN BANNE		N	N	I	V	R	E	B	L	A	N
		R	I	E	N	N	N	T	R	A	S
PES NÉPLES!	STRACON PETIT MOUSSEAU	S	T	R	O	B	E	I	T	B	O
DÉPENDANTS		T	R	I	B	U	T	A	I	R	E
À LONDRES AVENUE	SOUFFLE	E	U	R	R	E	S	P	I	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthif
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouyaa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130 / 64

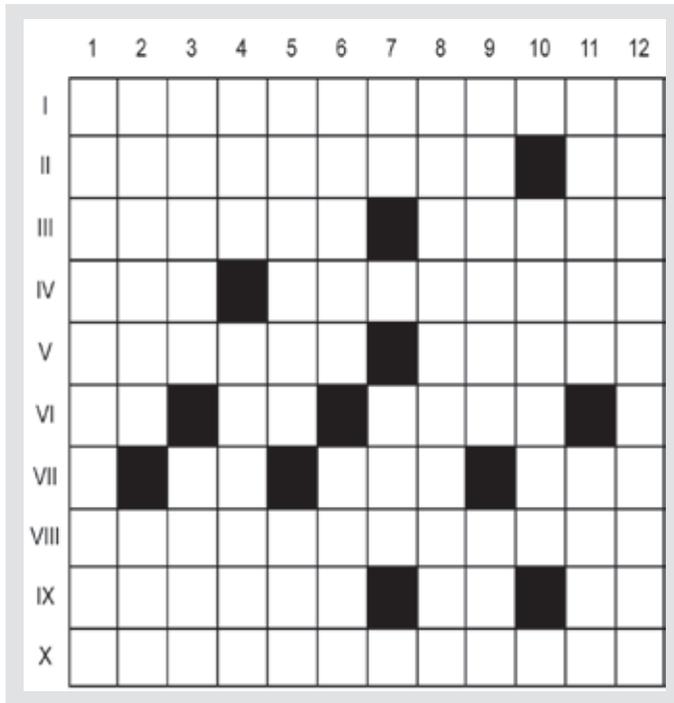
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Il tient son rang dans cette grille.
- II. Noires - Petit tamis.
- III. Il suffit de dire oui pour qu'elles perdent leur liberté - Les voilà à l'Académie !
- IV. Blanc de blanc sur le continent - Les rideaux de fer.
- V. A prendre sur l'ennemi - Criée.
- VI. Fin de parties - Ils ne craignent que la coupe - Il nous tient la main.
- VII. Il a répondu à l'appel de son oncle - Ce n'est pas la paix non plus ! - Il ne manque pas de mémoires.
- VIII. Fin de parties.
- IX. Marx brother - Demi mondaine - Abrégé de latin.
- X. Sans discrétion.

VERTICALEMENT

- 1. Un set à oublier (trois mots).
- 2. Dans le décor - Elles s'envolent avec les anges.
- 3. Prêtes à rire - Effet d'hiver.
- 4. Il apprécie les bonnes choses - Surprise.
- 5. Las-Lavoix de l'Amérique.
- 6. Jaillis - Coi, quoi !
- 7. Préposition - Ustensile pour coiffeur.
- 8. Interdit de court à Wimbledon.
- 9. Jugea - N'est pas lui-même par principe.
- 10. M'en pris aux voiles.
- 11. Les plus chers sont aussi les plus rares - A curieusement abusé du blanc.
- 12. Sereine.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

4	1		9	6		3	7	
			2					
	5		1	8		2		
2		5	8		1	9		
6				9				1
		1	5		2	3		8
	9		2		4		6	
				3				
7	4		6		9		1	2

Moyen

8	9			2				
				4		5	1	
5	7		6	8				
	7	2						
	8	6				7	1	
						3	8	
			8	2		1		6
2	1		4					
			3				2	7

Difficile

		7	8			3	1	
8			2		6			
	9			7		5		
7						8	6	
	8	1						9
		9		3			4	
			6		9			7
6	2			4	1			

Expert

9							4	
				4	3		6	9
	8			6				3
4	9							2
			2		1			
7						5		1
3				9			2	
1	9		6	5				
4								8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	6	8	9	4	7	3	5	1
9	5	1	2	3	6	4	7	8
4	7	3	8	1	5	9	2	6
8	2	4	7	5	1	6	3	9
5	3	6	4	8	9	2	1	7
7	1	9	3	6	2	8	4	5
6	4	5	1	2	8	7	9	3
1	9	2	6	7	3	5	8	4
3	8	7	5	9	4	1	6	2

Moyen

4	6	9	3	7	5	1	2	8
3	5	1	2	8	4	7	9	6
8	7	2	6	1	9	5	4	3
5	3	7	4	6	1	9	8	2
9	8	4	5	2	7	3	6	1
1	2	6	8	9	3	4	5	7
2	9	5	1	3	6	8	7	4
6	4	3	7	5	8	2	1	9
7	1	8	9	4	2	6	3	5

Difficile

8	4	7	2	5	3	9	6	1
2	1	3	6	8	9	5	7	4
5	6	9	4	7	1	3	8	2
4	3	8	9	2	7	6	1	5
6	5	2	1	3	8	7	4	9
9	7	1	5	6	4	8	2	3
3	8	4	7	9	2	1	5	6
1	9	5	8	4	6	2	3	7
7	2	6	3	1	5	4	9	8

Expert

9	5	2	7	1	8	4	6	3
8	4	6	3	5	2	9	7	1
1	7	3	6	4	9	5	8	2
5	8	7	4	9	3	1	2	6
6	3	1	2	7	5	8	9	4
4	2	9	1	8	6	7	3	5
3	9	8	5	6	1	2	4	7
7	6	5	9	2	4	3	1	8
2	1	4	8	3	7	6	5	9

Sport

Examen des candidatures à la présidence et au Comité exécutif de la CAF

Seuls deux postulants au poste de patron de l'instance continentale sont pour le moment éligibles

La Commission de gouvernance de la Confédération africaine de football (CAF) s'est réunie au Caire les 5 et 6 janvier 2020, sur convocation de son président Me Michel Kizito Brizoua-Bi, pour effectuer les contrôles d'éligibilité des candidats pour les postes de président et de membres du Comité exécutif de la CAF.

Cinq candidatures ont été officiellement enregistrées pour le poste de président de la CAF et seize candidatures pour les postes de membre du Comité exécutif à pourvoir.

Au terme des travaux, la commission a statué comme suit :

Candidats autorisés à figurer sur la liste des candidats éligibles à la présidence de la CAF

Me Augustin Emmanuel Senghor (Sénégal), avocat, 55 ans : Président de la Fédération sénégalaise de football depuis août 2009 et membre du comité exécutif de la CAF depuis février 2018.

Jacques Bernard Daniel Anouma (Côte d'Ivoire), 69 ans, cadre financier : Ancien membre du comité exécutif de la FIFA, ancien président de la Fédération ivoirienne de football et président d'honneur de la Fédération ivoirienne de football.

Candidat déclaré inéligible

Ahmad Ahmad (Madagascar), président sortant

Candidats à la présidence nécessitant des vérifications complémentaires

Ahmed Yahya (Mauritanie), 44 ans, homme d'affaires, président de Fédération mauritanienne de football et membre du Comité exécutif.

Patrice Thopane Motsepe (Afrique du Sud), 58 ans, homme d'affaires, président de club (Mamelodi Sundowns FC).

Leurs candidatures ont été jugées recevables. Cependant, la commission a estimé que des vérifications complémentaires sont nécessaires avant une décision finale. A cet effet, une audition de ces candidats sera organisée au Caire le 28 janvier 2021.

Candidats autorisés à figurer sur la liste des candidats éligibles à l'élection des membres du Comité exécutif

Wadie Jary (Tunisie), Mustapha Ishola Raji (Liberia), Djibrilla Hima Hamidou (Niger), Edwin Simeon-Okraku (Ghana), Adoum Djibrine (Tchad), Suleiman Waberi (Djibouti),



Isayas Jira (Ethiopie), Feizal Ismael Sidat (Mozambique), Elvis Raja Chetty (Seychelles), Maclean Cortez Letshwathi (Botswana), Kanizat Ibrahim (Comores), Patricia Rajeriarison (Madagascar) et Lawson Hogban-Latrè-Kayiti Edzona (Togo).

Candidatures au Comité exécutif nécessitant des vérifications complémentaires

Mamadou Antonio Souaré (Guinée), Seidou Mbombo Njoya (Cameroun) et Arthur De Almeida E. Silva (Angola).

Leurs candidatures ont été jugées recevables. Cependant, la commission a estimé que des vérifications complémentaires sont nécessaires avant une décision finale. A cet effet, une audition de ces candidats sera organisée au Caire le 28 janvier 2021.

La CAF élira pour un mandat de quatre ans le successeur de Ahmad Ahmad lors de la 43ème Assemblée générale ordinaire électorale prévue le 12 mars 2021 à Rabat.

Par ailleurs, pour les candidats au Conseil de la FIFA, le contrôle d'éligibilité est en cours au niveau des instances de la FIFA et le résultat sera communiqué en temps utile.

A propos des missions de la Commission de gouvernance de la CAF

La commission de gouvernance est l'un des quatre organes indépendants de la CAF. Elle est composée d'éminents juristes du continent, reconnus pour leur expertise et leur probité morale. Elle est présidée par Michel Brizoua-Bi (Côte d'Ivoire), vice-président Happi Dieudonné (Cameroun), et Maya Bourqeghda (Tunisie), Monica Musonda (Zambie), Tumi Dlamini (Afrique du Sud), membres. Conformément à l'article 44 des statuts de la Confédération africaine de football, la commission de gouvernance a analysé scrupuleusement les candidatures reçues en s'appuyant sur le rapport établi par une société internationale et indépendante de services d'investigation, spécialisée dans les contrôles d'intégrité -firme internationale partenaire notamment de la FIFA- de même que sur les informations fournies par le/la candidat(e) concerné(e) à travers un questionnaire d'éligibilité.

En application des règles et bonnes pratiques en vigueur, lors de l'examen des candidatures de MM.Motsepe, Anouma, Njoya et Jary, chaque membre ayant la même nationalité qu'un candidat s'est retiré et n'a pas pris part à la décision de la commission.

Source : cafonline.com

Stage de l'EN féminine

La sélection nationale féminine effectuera, du 10 au 15 janvier, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, a annoncé jeudi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Ces entraînements, qui s'inscrivent dans le cadre de la préparation des Lionnes de l'Atlas aux prochaines échéances, seront précédés par des tests de dépistage du Covid-19 conformément au protocole sanitaire en vigueur, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Voici, par ailleurs, la liste des 28 joueuses convoquées au stage :

Khadija Errmichi (AS FAR), Assia Zouhair (CAK), Imane Abdelahad (ITFF), Soukaina Wahbi (AEAFF), Soumia Hady (CSMMF), Nezha Ait Baha Hlim (CSMMF), Hayat Khirou (CSMMF), Sanae Bendaggane (CSMMF), Siham Boukhami (AS FAR), Nourimane Addi (AS FAR), Fatima Tagnaout (AS FAR), Ghizlane Chebbak (AS FAR), Najat Badri (AS FAR), Sanae Mssoudy (AS FAR), Rania Salmi (CSA05), Ibtissam Jraïdi (AS FAR), Aziza Rabbah (AS FAR), Ghizlane Chhiri (AS FAR), Fatima Zahra Dahmou (AS FAR), Nouhaila Benzina (AS FAR), Oumayma El Amrani (CAK), Zineb Redouani (AS FAR), Safaa Banouk (ANSA), Douha Ahmaou (ITFF), Jihan Bachri (CAK), Noura Mouadni (AS FAR), Oumaima Tayar (ARRAF) et Fatima Ezzahra Akif (AJNL).

Suleiman Zanfari rejoint MP Motorsport en F4 espagnole



2020 a été une année sportive complexe à gérer à cause de la pandémie. Suleiman Zanfari a pourtant réussi des performances intéressantes lors de sa première saison de F4 en Espagne. Il compte poursuivre son expérience et obtenir de bons résultats dans ce championnat l'an prochain au sein du team réputé MP Motorsport.

En tout début d'année, le jeune Marocain Suleiman Zanfari a disputé plusieurs compétitions de karting couronnées de succès, tandis qu'il découvrirait en parallèle les subtilités du pilotage en monoplace. Mais la pandémie de la Covid-19 est venue bousculer ses projets. Privé de roulage, il a sagement attendu que la situation s'améliore pour rebondir dans le

championnat d'Espagne de F4 organisé par la Real Federación Española de Automovilismo. Face à un plateau relevé, il a réalisé plusieurs performances intéressantes malgré une saison très resserrée dans le temps et il a réussi à terminer dans le Top 10 des rookies.

Suleiman précise les raisons de ce choix : « Pour progresser, j'ai besoin de faire partie d'une équipe expérimentée capable d'aligner plusieurs pilotes de valeur dans des voitures très compétitives. Après une année de découverte, il faut que je me confronte à des équipiers aguerris pour pouvoir évoluer vers le haut du classement. »

Je suis ravi d'avoir obtenu un volant chez MP Motorsport pour 2021 et je fais totalement confiance à l'équipe pour accompagner mon début de carrière en monoplace. Le fait que ce team maîtrise également les catégories supérieures comme la F3 ou

la F2 est un atout à ne pas négliger ».

Le Championnat d'Espagne F4 2021 est prévu sur sept meetings de trois courses chacun d'avril à novembre. Toutes les compétitions se déroulent sur des circuits prestigieux également utilisés par les catégories supérieures et même la F1. Deux épreuves auront lieu hors d'Espagne, l'une au Portugal à Portimao et l'autre en Belgique à Spa-Francorchamps.

Calendrier F4 Spain 2021

- 1 : 10-11 avril : Jarama (ESP)
- 2 : 24-25 avril : Spa Francorchamps (BEL)
- 3 : 9-11 juillet : Portimao (PRT)
- 4 : 31 juillet-1er août : Motorland (ESP)
- 5 : 18-19 septembre : Valencia (ESP)
- 6 : 2-3 octobre : Jerez (ESP)
- 7 : 13-14 novembre : Barcelona (ESP)

Davantage d'ambitions

Suleiman et son entourage ont décidé de revenir en F4 Spain l'an prochain pour disputer une saison plus ambitieuse.

Le jeune pilote marocain va pour cela intégrer une écurie au palmarès prestigieux, le team MP Motorsport dirigé par Sander Dorsman.

MP Motorsport est présent parmi les équipes de pointe de la F4 à la F2 depuis de nombreuses saisons. L'équipe néerlandaise a notamment remporté quatre des cinq éditions du championnat d'Espagne de F4. Les cinq premiers de la saison 2020 roulaient d'ailleurs sous les couleurs de MP Motorsport.

Blatter hospitalisé

L'ancien président de la Fifa Sepp Blatter est hospitalisé, a rapporté jeudi le journal suisse Blick, citant la fille de l'ex-dirigeant du football mondial, qui ne précise pas de quoi souffre son père.

"Mon père est à l'hôpital. Il va chaque jour mieux, mais il a besoin de temps et de repos", a déclaré Corinne Blatter Andenmatten au jour-

nal, selon lequel Sepp Blatter, âgé de 84 ans, est dans un état sérieux sans que sa vie soit en danger.

Président de la Fédération internationale de football pendant dix-sept ans, Sepp Blatter avait démissionné en 2015, rattrapé par une vaste enquête pour corruption visant plusieurs hauts responsables de l'institution.

Zidane à l'isolement

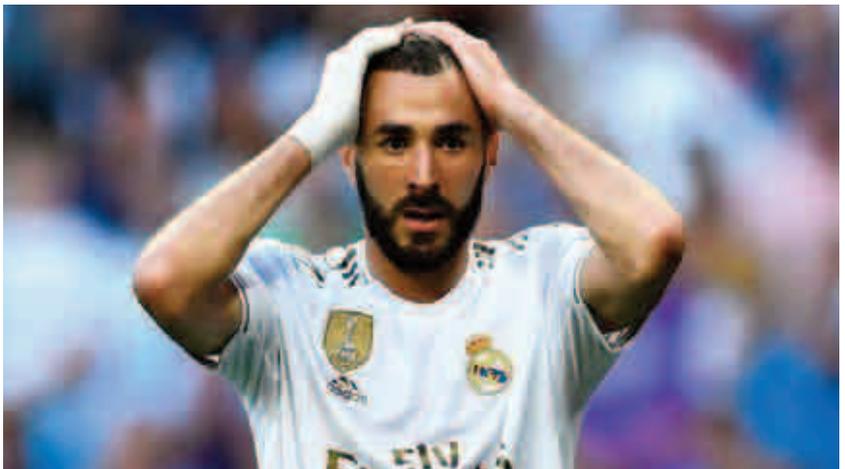
L'entraîneur du Real Madrid Zinédine Zidane s'est placé à l'isolement après un contact avec une personne positive au Covid-19, a-t-on appris jeudi de source proche du club, confirmant des informations des médias espagnols.

"Il est à l'isolement", a déclaré cette source à l'AFP, ajoutant que le Real était en attente du résultat d'un test PCR pour connaître son état exact. "Il a donné un résultat négatif à un test antigénique ce matin", a-t-on précisé.

Selon la chaîne espagnole La Sexta, l'entraîneur français n'a pas pu diriger la séance d'entraînement de jeudi matin.

Le quotidien sportif Marca, le plus lu d'Espagne, précise pour sa part qu'en cas d'isolement prolongé, ce serait l'adjoint de "ZZZ", son compatriote David Bettoni, qui pourrait devoir diriger l'équipe samedi à Pampelune pour un match de la 18e journée du Championnat d'Espagne contre Osasuna (21h00).

Chantage à la sextape Procès en vue pour Benzema



Star du football mondial, Karim Benzema est sous la menace d'une condamnation en France: l'attaquant du Real Madrid est renvoyé en correctionnelle dans l'affaire de la sextape, tentative de chantage visant son ancien équipier chez les Bleus Mathieu Valbuena.

La perspective de comparaître pour "complicité de tentative de chantage" ne semble pas perturber particulièrement le joueur français, qui encourt jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende: "Bon alors c'est pour quand la mascarade, hein?", a réagi l'attaquant, volontiers provocateur, sur son compte Instagram. La date du procès n'a pas encore été fixée.

Au terme d'une longue procédure, quatre autres hommes sont poursuivis pour tentative de chantage et l'un d'entre eux également pour abus de confiance.

"Nous ne sommes malheureusement pas surpris. Il s'agit d'une décision

aussi absurde que prévisible", a réagi Me Sylvain Cormier, l'avocat de Karim Benzema, dénonçant un "acharnement". Contacté, le club espagnol n'a pour sa part pas commenté.

Ce renvoi devant le tribunal correctionnel constitue "la suite logique de l'instruction, qui a parfaitement établi la participation des différentes personnes", a estimé le conseil de Mathieu Valbuena, Me Paul-Albert Iweins.

C'est un nouvel épisode dans un feuilleton de plus de cinq ans: en novembre 2015, la nouvelle de la garde à vue de Karim Benzema avait fait l'effet d'une bombe.

L'ancien attaquant vedette des Bleus, qui n'est plus apparu en équipe de France depuis le début de l'affaire, est accusé d'avoir fait chanter son équipier Mathieu Valbuena à propos d'une vidéo à caractère sexuel.

Les deux joueurs font alors partie des cadres de l'équipe de Didier Deschamps qui s'apprette à disputer l'Euro-2016 à domicile.

En octobre 2015, alors que les Bleus préparent un match amical face à l'Arménie (victoire 4-0), Karim Benzema en profite pour parler à Mathieu Valbuena d'une rumeur le concernant: une sextape le mettant en scène circulerait. Des personnes chercheraient même à en tirer profit. Il s'agit là d'un simple avertissement, assure Benzema.

Mais Valbuena y voit une injonction à payer. Depuis juin, des escrocs essaient en effet de lui soutirer de l'argent en échange de cette sextape. Il porte plainte. Et un policier se faisant passer pour son intermédiaire essaie de confondre les maîtres-chanteurs. Rapidement, les soupçons se portent sur Mustapha Zouaoui et Axel Angot, deux hommes gravitant dans le milieu du football à Marseille.

Ceux-ci ont échauffé plusieurs plans pour entrer en contact avec Valbuena. L'un d'eux consiste à entrer en contact avec Karim Zenati, ami d'enfance de Benzema, pour lui demander d'inciter l'attaquant du Real à faire pres-

sion sur "Petit Vélo" pour qu'il paie.

Le parquet de Versailles soupçonne alors Zenati et Benzema de "participation à une association de malfaiteurs". Mais ils ne sont finalement pas renvoyés pour ce chef, conformément aux réquisitions du parquet.

Sont cependant renvoyés devant le tribunal de Versailles Axel Angot, Mustapha Zouaoui, Karim Zenati et Younes Houass, un autre intermédiaire en contact avec les maîtres-chanteurs, pour "tentative de chantage", comme demandé par le ministère public. Axel Angot est également renvoyé pour "abus de confiance".

Enfin, l'ex-international Djibril Cissé, premier à avoir parlé de la sextape à Mathieu Valbuena en mai 2015, était aussi visé par l'enquête, mais le parquet n'a pas demandé de poursuites contre lui. Un non-lieu a été rendu à son encontre par le juge d'instruction.

"C'est une libération, son image avait quand même été ternie par cette mise en examen, il est en période de re-

conversion", a déclaré à l'AFP son conseil Me Arnaud Péricard.

Au long de la procédure, la défense a tenté de faire annuler l'enquête. Les agissements du policier s'étant fait passer pour un intermédiaire de Valbuena étaient dans le viseur des avocats, qui l'accusaient d'avoir poussé les protagonistes de l'affaire à commettre une infraction. La Cour de cassation a tranché en décembre 2019: les méthodes du policier étaient légitimes.

Agé de 33 ans, Benzema est toujours considéré comme l'un des meilleurs attaquants du monde et fait les beaux jours depuis 2009 du Real Madrid avec lequel il a été sacré champion d'Espagne trois fois. Il a également gagné quatre fois la Ligue des champions.

Valbuena, qui n'a plus été appelé en équipe de France depuis le début de l'affaire, a de son côté remporté en 2020 le championnat grec avec l'Olympiakos. A 36 ans, il est l'une des coqueluches du club.

Les JO de Tokyo auront lieu malgré l'état d'urgence

Les Jeux olympiques de Tokyo auront lieu! Les organisateurs ont voulu rassurer les sportifs du monde entier et les acteurs du mouvement olympique vendredi au lendemain de la déclaration d'état d'urgence par le gouvernement japonais pour faire face à une nette recrudescence de la pandémie.

"Cette déclaration d'urgence offre une opportunité de maîtriser la situation du Covid-19 et de faire en sorte que Tokyo-2020 planifie des Jeux sûrs et sécurisés cet été, et nous allons procéder aux préparatifs nécessaires en conséquence", ont insisté les organisateurs dans un communiqué.

Pour les responsables de Tokyo-2020, l'état d'urgence ne fera pas dérailler leurs plans. Ils ont exclu, comme ils l'ont déjà fait à plusieurs reprises, un nouveau report des Jeux, qui devaient

initialement avoir lieu en 2020 et qui ont été reportés d'un an, du 23 juillet au 8 août 2021.

Jeudi, le Premier ministre Yoshihide Suga a en effet annoncé qu'un état d'urgence d'une durée d'un mois couvrirait la région du grand Tokyo à partir de vendredi.

Mais il a aussi répété que son pays s'était engagé à organiser des JO "sûrs et sécurisés", et il est convaincu que l'opinion publique, actuellement méfiante, changera d'avis lorsque le Japon commencera sa campagne de vaccination, prévue à partir de fin février.

Le Japon a été relativement épargné jusqu'ici par la pandémie comparé à d'autres pays, avec moins de 3.900 décès officiellement recensés depuis janvier 2020.

Mais le pays subit depuis novembre dernier une troisième vague bien

plus importante que les deux premières. Près de 7.500 nouveaux cas positifs ont été recensés jeudi au niveau national, dont quelque 2.500 à Tokyo, soit deux nouveaux records.

Une recrudescence de la pandémie dans un contexte de méfiance toujours forte à l'égard des JO. Au cours des derniers mois, de multiples sondages ont rapporté qu'une majorité de Japonais était favorable à un nouveau report des JO, voire à une annulation pure et simple, en raison du coronavirus.

Dès l'annonce de l'état d'urgence, des experts médicaux ont toutefois souligné la portée limitée de cette mesure qui ne revêt aucun caractère contraignant.

Les restaurants et bars sont appelés à cesser de servir de l'alcool après 19H00 et à fermer leurs portes à

20H00. Il est recommandé aux habitants d'éviter les sorties non indispensables le soir et les entreprises sont incitées à privilégier le télétravail. En revanche, les écoles ne sont pas fermées.

Mais le mouvement olympique s'inquiète à l'image du Canadien Dick Pound, membre du Comité international olympique (CIO): selon des propos rapportés jeudi par la BBC, il a affirmé qu'il ne pouvait "être certain" que les Jeux se dérouleraient comme prévu en raison de l'inconnue sur les "poussées" de contaminations.

En début de semaine, ce même Dick Pound avait déclaré que les sportifs devraient se voir accorder une priorité élevée pour le vaccin afin de garantir que les Jeux puissent avoir lieu.

"C'est une décision que chaque

pays doit prendre", a estimé le responsable canadien à Sky Sports mercredi. "Certains diront qu'ils sautent la file d'attente, mais je pense que c'est la façon la plus réaliste d'aller de l'avant".

Le président du CIO Thomas Bach avait assuré de son côté que l'organisation "ferait de grands efforts" pour s'assurer que le maximum de participants et de spectateurs soient vaccinés avant les Jeux.

Avant même l'annonce de vaccins, les organisateurs avaient dévoilé une panoplie de mesures antivirales qui, selon eux, permettront à l'événement de se dérouler même si la pandémie n'est pas encore maîtrisée.

Si les Jeux ont lieu finalement, ils figureront parmi les plus chers de l'histoire: 13 milliards d'euros, un budget alourdi par le report et les mesures sanitaires.

A Lagos, le coronavirus fait basculer dans l'extrême pauvreté

Toyin Jacob, commerçante de 60 ans, n'aurait jamais imaginé dépendre un jour de l'aide humanitaire. Les distributions de nourriture, c'était pour ses voisins du bidonville de Makoko, un quartier populaire de Lagos, la capitale économique du Nigeria.

Comparé à ces familles de pêcheurs qui vivent juste derrière chez elle dans de misérables baraques de bois et de tôle, sans eau ni électricité, Mme Jacob habite une maison en dur reliée au courant électrique et située au bord d'une route asphaltée.

Sa fille faisait des études et son fils avait un petit boulot. Mais en un an, avec le décès de son mari, puis le coronavirus et la crise économique qui a suivi, tout s'est effondré.

Son petit commerce de marchandises lui rapportait toujours un peu de quoi manger, mais le confinement de cinq semaines décrété en avril a eu raison de ses maigres revenus. "Nous n'avons rien vendu, et après il n'y avait plus assez d'argent pour relancer l'activité", détaille Mme Jacob, qui a commencé à vendre la plupart des biens de sa maison pour survivre.

En quelques mois, la commerçante a basculé dans l'extrême pauvreté, et dépend aujourd'hui presque exclusivement de la solidarité de ses voisins pour survivre.

"Je n'ai toujours pas réussi à remonter la pente", lâche-t-elle, désespérée.

Le Nigeria, avec 200 millions d'habitants, comptait déjà 88 millions de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. Il est, avec l'Inde, le pays qui compte le plus grand nombre de pauvres au monde.

Et comme Mme Jacob, ils seront 7 millions de plus cette année, selon les projec-



tions de la Banque mondiale.

Des nouveaux pauvres "plus urbains" et "plus éduqués", premières victimes du coronavirus et de ses effets dévastateurs sur la première économie du continent, selon l'institution américaine. Si au Nigeria l'extrême pauvreté touche d'abord les zones rurales, les citadins ont été particulièrement touchés avec le confinement, affirme le Programme alimentaire mondial (PAM).

Dans la deuxième ville du pays Kano par exemple, le nombre de citadins souffrant de la faim a été multiplié par trois entre le début de l'année 2020 et l'été dernier, pour atteindre 1,5 million de personnes.

C'est pour répondre à cette détresse économique croissante dans les villes que l'agence onusienne, qui opérait alors uniquement dans les campagnes, a lancé en mai avec le gouvernement nigérian des distributions d'aide humanitaire à Lagos, Abuja (centre) et Kano (Nord), les principales mégapoles du pays.

Au cours de l'une d'elle, Mme Jacob a reçu - comme 68.000 ménages à Lagos depuis octobre - 37.000 nairas (76 euros), l'équivalent de deux mois de nourriture.

Cette aide doit leur permettre de "rebondir après le choc", explique à l'AFP Chi Lael, responsable de la communication du PAM

au Nigeria.

"Pour certains, elle permettra d'acheter des biens pour pouvoir relancer leur activités", dit-elle. Pour d'autres "tout simplement de quoi manger".

Dans le bidonville flottant qui jouxte la maison de Mme Jacob, les habitants n'ont pas attendu le coronavirus pour connaître l'extrême pauvreté. Mais la pandémie, qui a infecté 92.705 personnes au Nigeria et fait 1.319 morts, les a mis à genoux.

Sous une chaleur assommante, Bidemi Aye se tient immobile sur le pas de son abri: une pièce sur pilotis, sans porte, construite en bambou. Elle tient son enfant de 3 ans sur ses genoux, le regard éteint.

Il est 13H et ils n'ont encore rien avalé.

Son mari est vendeur de poissons, mais avec le peu qu'il rapporte chaque soir, sa famille ne peut manger qu'une seule fois par jour. "Depuis le coronavirus, c'est pire", dit cette femme autour de la vingtaine, qui ne connaît pas son âge exact. "Nous survivons seulement par la grâce de Dieu".

Autour d'elle, des centaines de milliers de personnes survivent au milieu des débris, dans des cabanes sur pilotis, les pieds dans une eau crasse.

Le Nigeria, qui commençait juste à sortir la tête de l'eau après 2016 et la chute des cours de l'or noir, dont dépend son économie, vient d'annoncer entrer en récession pour la deuxième fois en quatre ans.

Avant même la pandémie, le taux de chômage des jeunes atteignait déjà les 40%.

Partout dans Makoko, des numéros de téléphone écrits à la craie constellent les murs décrépis: "Cherche travail, 2.500 nairas la journée" - moins de 6 euros.

Biscuit marocain aux dattes



Ingrédients:

- 250 g de beurre.
 - 125 g de sucre glace.
 - un sachet de sucre vanillé.
 - une pincée de sel.
 - 3 càs d'eau de fleur d'oranger.
 - Farine selon le mélange.
- Pour la pâte de dattes:
- 600 g de pâte de dattes.
 - 1 càs de beurre.
 - 2 càs d'eau de fleur d'oranger.
 - 1 càc de cannelle.

Préparation:

- Travailler le beurre avec le sucre, ajouter le sucre vanillé, l'eau de fleur d'oranger, le sel et la farine nécessaire jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
- Mélanger la pâte de dattes avec le beurre, la cannelle, et l'eau de fleur d'oranger puis former de petites boules.
- Prendre la pâte à biscuits et former de petites boules.
- Etaler une petite boule et mettre au centre une boule de farce puis refermer et former de nouveau la boule.
- Mettre celle-ci dans un moule pour avoir la forme, continuer avec toutes les boules de pâte.

Un fugitif retrouvé nu dans une zone infestée de crocodiles

Un homme qui avait violé les obligations de son contrôle judiciaire a été découvert nu par deux pêcheurs dans une zone de mangrove infestée de crocodiles de l'extrême-nord de l'Australie, où il avait survécu plusieurs jours dans des arbres en mangeant notamment des escargots.

Kevin Joiner et Cam Faust étaient en train de pêcher dimanche après-midi près de Darwin, la capitale du Territoire du Nord, quand ils ont entendu les appels à l'aide de cet homme, qui était couvert de boue et de piqûres de moustiques, selon les médias locaux.

"On ne comprenait pas ce qu'il faisait là", a déclaré mercredi Kevin Joiner à Nine News. "On s'est dit qu'il avait eu un Nouvel an agité." L'homme était déshydraté et avait besoin d'aide, alors les pêcheurs l'ont pris

avec eux, lui ont donné un short, une bière et l'ont emmené à Darwin, selon M. Joiner.

Mais une fois à l'hôpital, il a été arrêté pour ne pas avoir respecté son contrôle judiciaire dans une affaire de vol à main armée. Les deux pêcheurs ont dit être tombés des nues car l'homme leur avait affirmé qu'il s'était perdu en se promenant dans la zone.

"C'est en allant lui rendre visite à l'hôpital que nous avons découvert ça", a expliqué Cam Faust.

Len Turner, un responsable de la police du Territoire du Nord, a confirmé aux médias que l'homme était poursuivi dans plusieurs affaires.

"Il est en état d'arrestation mais est toujours à l'hôpital royal de Darwin, où il est soigné pour l'épreuve qu'il s'est lui-même infligée", a-t-il dit au journal NT News.

